



**Adapei 69**  
MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE



# Rapport annuel 2019

Assemblée générale du 28 septembre 2020

## ÉDITORIAL

Par Marie-Laurence Madignier, Présidente 3

## PARTIE 01

2019 EN BREF 5

## PARTIE 02

### LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

Préambule de Nicolas Bordet, Directeur général 7

**Orientation 1** - Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie 9

**Orientation 2** - Soutenir les familles et aidants et les guider sur les chemins de l'accompagnement, à toutes les étapes de la vie de leur proche 19

**Orientation 3** - Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap 25

**Orientation 4** - Renforcer et développer l'innovation et les partenariats 33

**Orientation 5** - S'engager et agir pour une société inclusive, qui reconnaît les personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière 41

## PARTIE 03

RAPPORT DE GESTION 2019 47

## PARTIE 04

COMPTES ANNUELS 2019 53

## PARTIE 05

CALENDRIER ASSOCIATIF 2019 57

REMERCIEMENTS 61

### Une année singulière qui conforte et précise notre Projet Associatif

Nous vivons un temps bien étrange ! Alors que nos activités se déroulaient de façon habituelle, le Covid-19 est venu tout perturber, remettre en cause nos certitudes, nous confiner chacun chez soi avec nos enfants handicapés ou au contraire nous éloigner d'eux pour plusieurs mois.

Alors que nous les pensions « personnes très fragiles à protéger », ils nous ont étonnés par leurs capacités d'adaptation à ces conditions inimaginables, adaptation souvent meilleure que la nôtre, peut-être parce qu'ils ont été accompagnés par des professionnels et par des familles qui ont imaginé de nouveaux chemins, de nouveaux moyens, une nouvelle façon de vivre ensemble dont nous sortirons tous grands.

Nous mettons l'innovation et la participation au cœur de notre Projet associatif. Nous n'imaginions pas qu'elle serait mise en œuvre de cette façon, mais tirons-en profit pour l'avenir.



Notre dynamique associative reprend avec cette Assemblée générale un peu particulière, positionnée au moment de la reprise d'une nouvelle année que nous espérons moins compliquée que la précédente.

Certes l'Assemblée générale 2020 porte structurellement sur l'activité de l'année 2019. Cependant nous sommes à mi-parcours de notre Projet associatif établi pour six ans, le moment de le réajuster si nécessaire. Un bilan en a été fait et discuté avec les administrateurs et avec les directeurs, il a permis de constater l'avancement global des actions projetées et la pertinence des orientations retenues.

Le Covid-19 est aussi venu tester la solidité de notre modèle associatif, de nos établissements, de notre solidarité familiale :

- ✓ la solidité de la protection contre l'épidémie qui a permis de limiter très fortement l'impact sur la santé des résidents comme des professionnels, et fait écho à l'Orientation 3 de notre Projet associatif « Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap » ;
- ✓ l'invention de nouveaux modes d'accompagnement plus personnalisés, plus souples, de nouveaux outils de communication quand le contact direct n'est plus possible... Mais aussi de nouveaux métiers pour certains ou de nouvelles pratiques quand les besoins vous appellent dans des lieux de travail inhabituels – en écho avec l'Orientation 2 de notre Projet associatif « Soutenir les familles et les guider sur les chemins de l'accompagnement, à toutes les étapes de la vie de leurs proches ».

Cette période a montré combien la patience des uns et des autres a été mise à rude épreuve, mais aussi combien la collaboration entre les familles et les équipes des établissements ont permis de traverser de ces longues semaines. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Alors, qu'en retenir pour la suite ? Tout d'abord la pertinence de notre Projet associatif que nous allons continuer à développer dans la nouvelle période de trois ans. Mais nous allons aussi nous appuyer sur la période vécue pour progresser dans les domaines suivants :

- ✓ la communication et les nouvelles technologies qui ont permis de faire un lien plus efficace entre l'établissement et tout le reste de l'environnement des personnes accompagnées, mais aussi au sein des structures qui s'en sont emparées pour développer des activités nouvelles ;
- ✓ la modularité de l'accompagnement qui a souvent franchi les portes des établissements pour venir au-devant des personnes, avec l'impérieuse nécessité d'offrir du répit aux aidants qui en ont encore bien besoin ;
- ✓ la remobilisation de l'Action associative que les consignes successives ont réduite au minimum. La visioconférence ne peut pas remplacer la chaleur solidaire des actions menées ensemble. Nous chercherons ensemble de nouveau chemin pour faire vivre cette dimension importante de notre Association.

## Les chiffres clés



**60 services et établissements gérés**  
pour un total de **2 793 places**  
(623 places pour enfants  
et 2 170 places pour adultes)



**22 places requalifiées**  
**23 places créées**



**2 598 personnes accompagnées,**  
**582 jeunes** de moins de 20 ans  
et **2016 adultes** de plus de 20 ans



**1 824 professionnels**  
(effectif mensuel moyen)  
correspondant à 1 633  
équivalents temps plein



**1 112 adhérents**



**230 bénévoles**



**1340 amis** sur notre page Facebook

## Les grands événements

### 59<sup>ème</sup> Congrès de l'Unapei à Lyon du 23 au 25 mai 2019

Lyon a accueilli le 59<sup>e</sup> Congrès de l'Unapei, qui avait pour thème l'autodétermination : « *Choisir sa voie et vivre sa vie : être accompagné pour mieux décider* » et a réuni près de 2 200 acteurs du mouvement. Une belle réussite pour l'ensemble des associations de l'Unapei Auvergne-Rhône-Alpes, dont l'Adapei 69, qui ont participé à l'organisation de ce grand événement. L'Association a notamment porté une journée de sensibilisation intitulée « *Ma vie, ma voix* », pour des élèves de primaire et scolaires de la région, en présence d'enfants de nos IME, au sein de l'Hôtel de Ville de Lyon.

### Une année placée sous le signe de la participation citoyenne et électorale

Plusieurs temps forts ont jalonné l'année 2019 en matière de représentation citoyenne, avec une participation active au Grand débat national au premier trimestre, la tenue des élections des Conseils de la vie sociale dans l'ensemble des établissements le 4 avril et la sensibilisation des élus et candidats aux élections municipales dès la fin d'année 2019.

### Une dynamique forte en termes de nouveaux projets et de solutions d'accompagnement

- ✓ **Résidence Santy** (Lyon 8) : requalification de 22 places de Foyer d'hébergement (dont 1 en accueil temporaire) en 22 places de Foyer de vie (dont 1 en accueil temporaire) pour mieux répondre à l'avancée en âge des résidents. Ce projet, soutenu par la Métropole de Lyon dans le cadre du CPOM, a vu le jour début 2019 ;

- ✓ **AJ La Gaiété** : augmentation du nombre de places de l'Accueil de jour avec la création de 8 places dont 1 en accueil temporaire (soutien Département du Rhône).
- ✓ **Entreprise adaptée Artibois** (Vaulx-en-Velin) : reprise de l'activité de l'Entreprise adaptée (EA) Artibois spécialisée dans la menuiserie suite à une décision du Tribunal de Commerce en janvier 2019. Ainsi, le projet de reprise proposé par l'Adapei 69 a permis de sauvegarder 23 emplois au sein de cette entreprise créée il y a plus de 40 ans pour permettre l'insertion professionnelle de personnes fragilisées par la maladie psychique.

## Gouvernance associative

La gouvernance de l'Adapei 69 (Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau et structure permanente) est définie dans ses statuts, conformément à la loi 1901 sur les associations. En 2019, les instances statutaires se sont réunies :

- ✓ **Le Conseil d'administration** : cinq réunions sur l'ensemble de l'année ;
- ✓ **Le Comité opérationnel** validant les budgets prévisionnels et les comptes administratifs : deux réunions pour l'étude, l'approbation et la validation pour chaque établissement du budget annuel de fonctionnement et des comptes administratifs ;
- ✓ **Le Comité opérationnel validant les projets d'établissement** : trois réunions pour la validation des projets d'établissement de l'Accueil de jour Corne à vent, Foyer de vie La Platière, Foyer de vie L'Etape et des complexes La Gaiété et L'Orée des balmes ;
- ✓ **Le Comité études et travaux** s'est réuni à 4 reprises pour la validation des projets et le suivi des travaux ;
- ✓ **Le Comité action associative** : 3 réunions pour piloter l'action familiale associative, préparer la journée de l'Action associative, et le congrès de l'Unapei 2019 ;
- ✓ **Le Bureau**, composé d'administrateurs élus : 8 réunions.

## Évolution de l'organisation

Après la mise en place des 4 pôles métiers en 2018 pour l'organisation et l'animation des services et établissements, l'année 2019 a vu l'élaboration d'un projet de service du Siège social, afin de renforcer la lisibilité de son action auprès des services et établissements et définir les axes de travail prioritaires pour les prochaines années.

L'Association a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux directeurs d'établissement :

- ✓ Leïla Kebir, jusqu'alors chef de service éducatif à la MAS Paul Mercier (Lyon 5), a pris la direction de l'IME Les Primevères (Charly) ;
- ✓ Marie-Pierre Chavanne est la nouvelle Directrice du Foyer Le Verger (Caluire-et-Cuire) depuis juin 2019, suite au départ à la retraite de Pierrette Cino ;
- ✓ Alexandra Pillaud a été nommée Directrice des CAMSP Saint-Priest et Champvert (Lyon 5) et du SESSAD Alliance (Lyon 5) ;

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

Nicolas Bordet, Directeur général

Ce rapport annuel est un peu particulier car il vous est présenté après la crise sanitaire du Covid-19, qui a été une épreuve pour chacun d'entre nous, et plus encore pour les personnes handicapées que nous accompagnons ainsi que leurs proches. Elle a mis en lumière la nécessaire collaboration avec les familles, sans lesquelles rien n'aurait été possible. Cette période difficile a également démontré que l'Adapei 69 est une association locale incontournable dans notre secteur et un interlocuteur de poids auprès des différents financeurs. La force de notre Association est le résultat du travail engagé depuis des années et 2019 en est bien la preuve, au regard des actions et projets portés, largement détaillés dans ce rapport d'activités.



Je souhaiterais insister sur plusieurs axes qui ont marqué l'année qui vient de s'écouler et qui contribuent à renforcer les bases de notre Association, dont la particularité est d'être à la fois gestionnaire et parentale.

Ainsi, l'année 2019 a vu la mise en œuvre de nouveaux Contrats pluri-annuels d'objectifs et de moyens (CPOM), synonymes de transformation et de créations de places, signés d'une part avec le Conseil départemental du Rhône sur la période 2019-2021 et d'autre part avec la Métropole de Lyon sur la période 2019-2022.

Parallèlement, l'année 2019 a été marquée par le lancement des travaux pour la renégociation du CPOM avec l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes en 2020 sur la période 2021-2025. Le bilan d'exécution du CPOM en cours (2016-2020) a été transmis à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes début 2020. Ce bilan présente les points forts et points faibles relevés dans le cadre du précédent CPOM et le diagnostic des services et établissements concernés. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, la réunion de cadrage du diagnostic initialement prévue en mars 2020 est reportée fin 2020.

Les axes d'actions prioritaires travaillés en 2019 dans le périmètre d'application des CPOM et qui s'appuient sur les défis énoncés dans le Projet associatif de l'Adapei 69, ont été les suivants :

- ✓ **Harmonisation du processus d'élaboration du projet personnalisé de la personne accompagnée** : mise en œuvre d'outils d'évaluation et de diagnostic, élaboration d'une trame commune d'élaboration et recueil des souhaits de la personne et des proches aidants/représentants légaux, travail autour de la question de l'autodétermination et du pouvoir d'agir ;
- ✓ **Soutien aux établissements dans la gestion des comportements problématiques** : mise en place d'une équipe mobile, développement des outils et partage des compétences/connaissances, mise en place d'une Commission situations complexes associative, développement des partenariats et collaborations entre établissements ;
- ✓ **Inscription dans une démarche inclusive et de parcours** : diversification des modes de scolarisation, développement de la plateforme compétences et apprentissages pour faciliter le passage du secteur enfant vers le secteur adulte, évolution de l'offre et mise en place de parcours modulaires, développement du service formation pour les travailleurs handicapés et du Service Connect pour faciliter l'inclusion en milieu ordinaire de travail ;
- ✓ **Développement des actions de répit à destination des aidants** en proposant la mise en œuvre ou la création de dispositifs d'accompagnement, de soutien et de répit.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

Nicolas Bordet, Directeur général

L'année 2019 a également été marquée par un nombre important de projets et actions réalisées ou engagées dans le cadre des instances de travail et de concertation auxquelles participent des représentants de l'Association. J'insisterais ainsi sur la capacité de l'Adapei 69, en tant qu'Association militante, à pouvoir alerter les pouvoirs publics et les organismes partenaires financeurs quant à la situation d'urgence concernant certains publics plus fragiles. Dans ce contexte, face à des situations inacceptables de familles sans perspective, nous avons interpellé en juillet 2019 la Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, ainsi que la Maison métropolitaine et départementale des personnes handicapées (MDMPH) et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes sur la nécessité de faire évoluer l'offre et de répondre aux besoins des personnes avec autisme sévère et polyhandicapées. Un projet de reconfiguration du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) La Rose des Sables (Val d'Oingt) et un projet de création de places pour personnes polyhandicapées adultes ont été proposés. Les négociations sur ces sujets, interrompues par la crise sanitaire, reprendront à la rentrée 2020.

Enfin, l'Adapei 69, en tant qu'Association parentale, a encore démontré sa capacité à fédérer son action associative et familiale. L'engagement de toutes les parties prenantes de l'Association a permis le succès du 59<sup>e</sup> Congrès de notre Union nationale l'Unapei, que nous avons eu le plaisir d'accueillir à Lyon en mai 2019.

J'en profite pour remercier l'ensemble des adhérents, parents, administrateurs et bénévoles, qui sont engagés aux côtés des salariés de l'Association pour faire vivre notre Projet associatif et faire en sorte que la société devienne la plus ouverte et solidaire possible !

## ORIENTATION 1

### Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie

---

**Défi 1** - Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels

**Défi 2** - Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

**Défi 3** - Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien-être, dans tous les domaines de la vie quotidienne



## Défi 1 : Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels

---

### ► Harmoniser le processus d'élaboration du projet personnalisé

#### Finalisation de la réflexion amorcée en 2018 et rédaction d'une procédure associative

L'Association a affirmé, dans son Projet associatif 2017-2022, le souhait de voir une harmonisation des pratiques autour du projet personnalisé, outil majeur de coordination permettant de recueillir et de répondre aux besoins et attentes de la personne accompagnée et de sa famille. Amorcé en 2018, ce travail collectif a été finalisé et a abouti à la rédaction d'une procédure associative validée par le Conseil d'administration.

Le processus d'élaboration du projet personnalisé se décline en trois étapes principales :

- ✓ La première phase, dite phase préparatoire, consiste à identifier les besoins et attentes de la personne en s'appuyant sur les expertises de la personne, de son entourage, des professionnels et sur les outils d'évaluations ;
- ✓ La seconde phase est celle de la co-construction du projet avec la personne et sa famille ;
- ✓ La troisième phase est celle de la réévaluation du projet personnalisé avec des objectifs mesurables.

La mise en œuvre de cette nouvelle procédure se fait en lien avec le déploiement du Dossier unique informatisé (DUI), sur lequel sont disponibles tous les outils relatifs à l'accompagnement éducatif et au projet personnalisé outil. Cet outil de travail unique pour tous les professionnels favorise la continuité de parcours et l'harmonisation des pratiques.

### ► Soutenir l'auto-détermination et développer la pair-aidance

L'auto-détermination se définit comme le fait pour une personne de prendre elle-même les décisions qui la concernent.

La pair-aidance, ou « soutien par les pairs », est une notion basée sur l'entraide et le tutorat. Le pair-aidant est une personne ayant développé une expertise dans un domaine et étant en mesure d'utiliser son expérience personnelle pour aider ses pairs.

Ces deux démarches nécessitent un apprentissage et un accompagnement. Suite aux travaux menés en 2018 en lien avec un groupe de travail inter-associatif pour échanger sur les bonnes pratiques, l'Adapei 69 encourage le développement de cette culture auprès des personnes en situation de handicap, des familles et des professionnels, en proposant des formations.

En 2019, nous avons identifié les établissements, les professionnels et les personnes accompagnées intéressées au sein du Pôle Habitat et vie sociale. Suite à cela, une première session de formation à

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

l'autodétermination a été organisée les 3 et 4 mars 2020. 7 personnes de la Résidence Plurielle à Tassin-la-Demi-Lune (domicile collectif et SAVS) ont participé.

De prochaines formations suivront pour les professionnels, puis de nouvelles sessions seront organisées pour la Résidence Santy (Lyon 8), le Foyer Le Grand Large (Décines), le Foyer Le Verger (Caluire-et-Cuire), le Foyer Jodard, le SAVS et la Résidences Les Madeleines (Thizy-les-Bourgs).

### ► Être acteur de sa vie professionnelle

#### Favoriser la formation des travailleurs handicapés en Etablissements et services d'aide par le travail (Esat) et Entreprises adaptées (EA) avec le Pôle formation de l'Adapei 69

Le Pôle formation de l'Adapei 69 entend répondre aux attentes des personnes accompagnées en situation de travail et aux besoins des Esat qui les accompagnent. La direction du Pôle a été renforcée, démontrant ainsi la volonté de l'Association de faire de la formation une composante importante du projet professionnel des travailleurs mais aussi de répondre aux besoins de formations à caractère personnel des personnes en situation de handicap.

Les formations proposées permettent aux travailleurs d'évoluer, d'acquérir de nouvelles compétences et pour certains d'accéder à des formations qualifiantes. Elles favorisent également le développement de l'autonomie, la citoyenneté, favorisant ainsi l'autodétermination.

#### *Le Pôle formation en 2019*

- ✓ 7 820 heures de formation
- ✓ 699 stagiaires formés
- ✓ 94 actions de formation réalisées
- ✓ Une équipe de 24 formateurs
- ✓ 171 882 euros de chiffre d'affaires

A noter que de nouvelles thématiques feront prochainement l'objet d'une offre de formation, à savoir :

- Formation à la citoyenneté
- Formation sur la « place et le rôle d'une personne accompagnée en Esat »

En lien avec l'Action associative, le Pôle formation soutient également les formations sur la thématique de l'autodétermination.

#### Journée d'intégration des travailleurs handicapés

Le 22 novembre 2019 a été organisée la première matinée d'intégration des nouveaux travailleurs d'Esat au Siège. 17 travailleurs des Esat Bellevue (Thizy-les-Bourgs) et La Goutte d'Or (Meys) ont été accueillis pour cette première session. Cette matinée avait pour objectif de leur présenter l'Association et tous les services pouvant leur être utiles. Des représentants de la Direction de l'Action associative, du Pôle formation, du service communication, de l'association de loisirs adaptés Alova, du Service Connect et d'OSEAT étaient présents. Ce rendez-vous est appelé à se renouveler régulièrement et pour l'ensemble des Esat. Une nouvelle matinée a déjà eu lieu début 2020.



## ► Donner la parole et faciliter la communication, une clé de la réussite

### Promouvoir le Facile à lire et à comprendre (FALC)

Etre acteur de sa vie et être en capacité de faire ses propres choix passe nécessairement par la compréhension des écrits au quotidien. C'est pourquoi l'Association poursuit et développe des actions autour de la promotion du Facile à lire et à comprendre (FALC). Cette démarche conçue et développée avec et par les personnes handicapées intellectuelles vise à faciliter la compréhension et rendre plus accessible la communication écrite et audio-visuelle.

L'Esat La Courbaisse (Lyon 8) a lancé un atelier de transcription de documents en Facile à lire et à comprendre. La monitrice de cet atelier et les personnes en situation de handicap ont été formés à cette méthodologie. Ils ont pour mission de retranscrire des documents, d'apporter une prestation de conseils ou encore de relecture en fonction de la demande du client.

En 2019, le Projet Associatif 2017-2022 de l'Adapei 69 a été transcrit en FALC par l'Atelier FALC de l'Esat La Courbaisse. L'Adapei 69 a par ailleurs répondu à de nombreuses autres demandes de la part d'organismes publics et privés : conseils pour la finalisation du Guide d'urgence sociale de la Ville de Lyon, transcription de fiches pratiques pour la Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH), transcription de flyers électoraux de candidats aux élections municipales, notices d'utilisation pour le Groupe Seb...

L'Atelier FALC a par ailleurs obtenu en juillet 2020 et pour une durée de 3 ans la certification « Marque qualité FALC », créée par l'Unapei.

Parallèlement, le Pôle formation de l'Adapei 69 propose régulièrement des formations en FALC et répond de plus en plus fréquemment à des sollicitations de la part d'organismes extérieurs pour ce type de formations. Ces formations se déroulent sur deux jours et donnent aux participants les clés pour élaborer des supports accessibles à tous.

---

## Défi 2 : Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

---

## ► Diagnostiquer et évaluer pour mieux accompagner

### Poursuite de la formation des professionnels aux outils d'évaluation et sensibilisation des familles

L'évaluation des besoins constitue la première étape dans la rédaction des projets personnalisés. Il s'agit d'une étape indispensable pour mieux comprendre la personne et identifier ses besoins. Dans la continuité de ce qui avait été réalisé en 2018, des formations à des outils d'évaluation ont été organisées. L'ensemble des Directeurs et des Chefs de service a été formé à l'échelle Vineland-II. Ce test permet de mesurer les comportements socio-adaptatifs de la personne en examinant

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

spécifiquement les domaines de la socialisation, de la communication, des aptitudes de la vie quotidienne et de la motricité. L'intérêt de cet outil est double :

- ✓ Evaluer les acquis et les dysfonctionnements dans la vie quotidienne, permettant de faire ressortir les points forts et les points faibles de la personne dans chacun des domaines, en suivant une progression développementale des acquisitions ;
- ✓ Montrer de manière très pragmatique pour les parents et pour tous ceux qui s'en occupent, les capacités de la personne en mettant en évidence les domaines qui peuvent faire l'objet plus particulièrement d'un travail.

L'outil Vineland-II est composé d'un questionnaire destiné à la famille et d'une grille qui doit être remplie par un professionnel lors d'un entretien avec la famille.

### Organisation d'une journée de formation et sensibilisation sur le diagnostic et l'évaluation



Une journée de formation et d'information a été organisée par le Groupe de travail de bénévoles « Accès soins santé » le 7 mars 2019 en présence de 140 personnes. Cette journée portait sur la question du « *Diagnostic et de l'évaluation : mieux accompagner tout au long de la vie* ». L'objectif de cette journée, organisée pour les familles et professionnels avec l'appui du Centre de référence déficience intellectuelle de cause rare, était de présenter l'intérêt de la démarche diagnostic et d'évaluation pour les enfants et adultes déficients intellectuels, en ciblant les méthodes, les outils à disposition et lieux ressources.

### ▲ Faire évoluer les projets d'établissement pour répondre aux besoins et améliorer la qualité de l'accueil des personnes accompagnées

#### Fusion des IME L'Espérance et Les Sittelles

Les IME L'Espérance et Les Sittelles (Caluire-et-Cuire), situés à proximité géographique forment désormais un seul et même établissement : l'IME L'Espérelle. Il s'agit d'un rapprochement logique suite à une évolution progressive des publics accueillis et des modalités d'accompagnement au sein de chacun des IME.

Au-delà des enjeux architecturaux, c'est le projet d'établissement qui a été repensé, avec une volonté forte d'apporter de la fluidité dans l'accompagnement et d'introduire une plus grande souplesse dans la réponse apportée aux jeunes accompagnés. Autrement dit, il s'agit d'élargir le champ des possibles en proposant des réponses plus souples et d'introduire de l'accompagnement séquentiel.

Les travaux finalisés en 2019, permettent aux enfants de bénéficier d'un plus grand confort au quotidien. L'établissement est doté d'espaces lumineux et spacieux, adaptés aux spécificités du polyhandicap. Toutes les pièces de l'IME sont équipées de rails de transfert qui permettent aux personnes accompagnées d'être déplacées par les professionnels de la manière la plus confortable possible. L'établissement possède deux véritables salles de classe. Un espace de balnéothérapie permet de proposer des activités aquatiques dont on connaît les bienfaits pour les personnes lourdement handicapées.

L'IME L'Espérelle est la traduction concrète de la réflexion amorcée au sein de l'Association autour de la transformation de l'offre.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

### L'adaptation et la réhabilitation des bâtiments

Le service Patrimoine travaux et sécurité poursuit sa dynamique d'amélioration de la qualité d'accueil et d'adaptation du bâti aux évolutions des projets d'établissement. Les divers chantiers sont validés et suivis de façon collégiale par le Comité projets et travaux qui s'est réuni à 4 reprises cette année.

Parmi les nombreux projets, on peut noter les réalisations suivantes :

- ✓ L'IMPro Les Primevères (Mornant) fait peau neuve, grâce à un projet de réaménagement complet et d'extension des locaux actuels. Le projet a été pensé avec les professionnels pour répondre au mieux aux besoins d'accompagnement des jeunes. Ces derniers ont eu le plaisir de visiter le chantier le 16 juillet 2019, munis de casques de chantier aux couleurs de l'Adapei 69 !
- ✓ L'Esat Bellevue (Thizy-les-Bourgs) a mis en conformité son espace de stockage de bois, matière première qui fournit l'activité palettes de cet Esat.

De nouveaux projets seront déployés cette année parmi lesquels : la réhabilitation de la dépendance située sur le site du Foyer le Verger qui permettra d'accueillir 3 places de « Domicile collectif » hors les murs de la Résidence Plurielle.

### Le Service CONNECT, un dispositif passerelle vers le milieu ordinaire

Les difficultés et inégalités devant l'emploi des personnes handicapées ne sont plus à démontrer. Il s'agit d'une réalité contre laquelle l'Association milite et met en œuvre des actions. Ainsi, le Service CONNECT, porté par l'Adapei 69, permet de proposer un accompagnement spécifique et personnalisé aux personnes déficientes intellectuelles de l'Association qui souhaitent expérimenter le travail en milieu ordinaire, de manière sécurisée.

L'accompagnement par des conseillères spécialisées vise à :

- ✓ évaluer et valider avec les personnes accompagnées leur projet professionnel ;
- ✓ les sensibiliser au monde du travail ;
- ✓ organiser des rencontres et immersions professionnelles ;
- ✓ identifier les risques et facteurs de réussite ;
- ✓ recherche des entreprises ;
- ✓ permettre une bonne intégration et suivre les personnes accompagnées sur une longue durée.

Le service CONNECT propose également un appui aux entreprises accueillantes, pour une intégration réussie des personnes accompagnées.

### *Le Service Connect : les chiffres de 2019*

- ✓ 51 demandes
- ✓ 16 personnes engagées dans l'accompagnement
- ✓ 13 stages (PMSMP)
- ✓ 1 contrat de prestation de service
- ✓ 2 Mise à Disposition Individuelles
- ✓ 1 formation qualifiante
- ✓ 1 CDD
- ✓ 4 CDI
- ✓ 699 stagiaires formés
- ✓ 94 actions de formation réalisées
- ✓ Une équipe de 24 formateurs
- ✓ 171 882 euros de chiffre d'affaires

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

### ► Prendre en compte la diversité des besoins et des attentes

#### Bilan de fonctionnement de l'Unité mobile Gestion des comportements-problèmes

Pour certaines personnes en situation de handicap, la gravité des troubles auxquels ils sont confrontés entraîne une complexification du parcours et des relations avec les différents acteurs. Pour répondre aux problématiques que ces situations soulèvent, l'Association a mis en place une Unité mobile Gestion des comportements-problèmes. Ce « plateau technique » regroupe les expertises de professionnels intervenant dans les services et établissements de l'Adapei 69 : un médecin, 3 psychologues, 2 infirmiers, 1 assistante sociale, 2 éducateurs spécialisés, 2 aides médico-psychologique, 1 psychomotricien et une personne pilote.

#### *Quelques chiffres pour 2019 de l'Equipe mobile :*

- 14 demandes sur 9 établissements :
- ✓ 1 Institut médico-éducatif
- ✓ 2 Foyers d'accueil médicalisé
- ✓ 4 Foyers de vie
- ✓ 1 Maison d'accueil médicalisé
- ✓ 1 Accueil de jour

L'Equipe mobile intervient sur sollicitation d'un établissement. Elle apporte un regard extérieur, des ressources complémentaires, un accompagnement dans la démarche d'analyse et d'évaluation pour aboutir à la co-constitucion d'un plan d'actions. Forte d'un pilote à temps plein, l'Equipe mobile est intervenue à plusieurs reprises au sein des établissements de l'Adapei 69 au cours de l'année. Par ailleurs, un travail avec les partenaires du secteur a été engagé permettant des échanges de pratiques, de mieux connaître les ressources extérieures et d'avoir une meilleure visibilité des actions de l'Equipe mobile. De plus, cette équipe a pu apporter une expertise technique et un regard-tiers sur les situations portées par l'Action associative. Enfin, elle a développé des outils comme des échelles d'escalade du comportement ou encore proposé des schémas de communication visuelle.

Cette année encore, l'Equipe mobile gestion des comportements problèmes a su démontrer sa légitimité auprès de nos établissements et services.

### ► Fluidifier le parcours de vie et la synergie entre les différents acteurs

#### Finalisation du déploiement du Dossier unique informatisé (DUI) et présentation aux familles

Depuis plusieurs années, l'Adapei 69 met en place le Dossier unique informatisé (DUI). En 2019, le déploiement du DUI s'est poursuivi. L'objectif est de proposer à l'ensemble des professionnels un outil de travail unique afin de favoriser la continuité du parcours et l'harmonisation des pratiques. Ce dossier unique remplace progressivement tous les différents supports d'information liés à l'accompagnement des personnes. Ainsi, le projet personnalisé, qui a fait l'objet d'un groupe de travail dédié, est désormais disponible sur le DUI.

#### *Le DUI en chiffres sur 2019 :*

- ✓ 70 jours de formations organisés
- ✓ 506 professionnels formés
- ✓ 32 établissements et services utilisent tout ou partie du logiciel
- ✓ 70 personnes ont assisté à la présentation du logiciel aux familles

Au mois de novembre 2019, l'ensemble des familles des personnes accueillies a reçu un courrier d'invitation pour deux événements organisés au siège de l'Adapei 69 autour de la présentation du DUI. Ce courrier était accompagné d'une plaquette informative. Cette plaquette était également disponible en Facile à lire et à comprendre (FALC).

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

---

### Une plateforme d'apprentissage entre les IMPro et les Esat

La question de la fluidité des parcours et plus précisément celle de la transition IMPro/Esat et enfance/âge adulte est au cœur des préoccupations de l'Adapei 69. C'est pourquoi l'Association expérimente une nouvelle plateforme : la Plateforme compétences apprentissage, créée en 2019.

La Plateforme compétences apprentissage a pour objectifs de :

- ✓ Faciliter le passage au secteur adulte, qu'il soit en Esat, en Accueil de jour, en Foyer de vie, en FAM ou en MAS et ainsi limiter les risques de rupture de parcours ;
- ✓ Réduire les écarts entre l'accompagnement en secteur enfant et adulte, en généralisant les outils et aides à la communication, afin de limiter les risques de rupture de parcours.

Les modalités de mise en œuvre proposées sont les suivantes :

- ✓ Travailler les pré-requis attendus en secteur adulte dès l'âge de 14 ans, accompagner chaque IME dans la création d'un parcours d'apprentissage et d'immersion ;
- ✓ Faire monter en compétences les professionnels en développant des outils communs à l'ensemble du pôle sur l'évaluation et les apprentissages ;
- ✓ Assurer une coordination des plateaux techniques disponibles et coordonner la mise en place de stage en Esat afin de créer un véritable parcours de pré-professionnalisation ;
- ✓ Accompagner les Esat pour un meilleur accompagnement des stagiaires des IME ;
- ✓ Développer des partenariats avec le secteur adulte afin de généraliser les modalités de stages.

Ce dispositif doit permettre de coordonner les différents dispositifs existants, afin d'accompagner les jeunes vers le secteur du travail protégé. L'objectif est de permettre l'égalité des chances pour tous et de renforcer les capacités d'auto-détermination.

L'enjeu est à présent de poursuivre le déploiement de cette plateforme pour modéliser un parcours de préparation aux autres orientations en secteur adulte.

---

## Défi 3 : Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien-être, dans tous les domaines de la vie quotidienne

---

### ▀ La qualité de l'alimentation, un axe de travail associatif prioritaire

Temps fort de la vie quotidienne, moment de convivialité, l'alimentation est également au carrefour de nombreuses missions de l'accompagnement éducatif au sein de nos établissements.

#### Choix de nouveaux prestataires et suivi de la mise en place des nouveaux contrats

L'Adapei 69 a mené un travail important de redéfinition de l'offre de restauration au sein de ses établissements. L'objectif est de mieux répondre aux attentes et besoins spécifiques des personnes

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

accompagnées et de renforcer les exigences de l'Association en matière de qualité et de responsabilité sociale et environnementale.

Ce travail, initié dès la fin 2016, s'est déroulé en plusieurs étapes et avec le soutien du cabinet Atout restauration :

- ✓ Etape 1 : diagnostic opérationnel sur l'ensemble des établissements et analyse de la qualité des prestations actuelles ;
- ✓ Etape 2 : élaboration du référentiel restauration de l'Association, rédaction des cahiers des charges et lancement de la consultation ;
- ✓ Etape 3 : choix des prestataires et signature des nouveaux contrats.



Cette remise à plat des organisations en matière de restauration, a été menée afin d'améliorer :

- ✓ La qualité : en offrant à l'ensemble des résidents une qualité d'alimentation égale chaque jour et adaptée aux besoins identifiés, privilégiant les produits de saison frais, le bio et le fait maison ;
- ✓ Un service hôtelier professionnel, soucieux de s'adapter aux troubles et déficits des résidents ;
- ✓ Des exigences nutritionnelles renforcées et adaptées aux besoins de nos résidents ;
- ✓ Une volonté d'innovation pour s'adapter aux nouveaux enjeux de la restauration : plats végétarien, approvisionnement en produits locaux, action de sensibilisation et d'éducation à la nutrition...

Trois prestataires ont été sélectionnés et interviennent depuis juillet 2019 :

- ✓ Lot 1 - Cuisines centrales et sites livrés : API
- ✓ Lot 2 - Cuisines sur sites non-médicalisés : Restalliance
- ✓ Lot 3 - Cuisines sur sites médicalisés et lot 4 - Restaurant de l'Esat Jacques Chavent : Sodexo

Le suivi du respect du cahier des charges et la mise en œuvre des engagements des prestataires et de la qualité sont confiées au cabinet Atout Restauration.

### ■ Des actions en faveur de la promotion de la santé

Tout comme le reste de la population, on constate une hausse de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap. Il est cependant observé une mortalité et une morbidité plus importantes que dans le reste de la population. Ceci s'explique en raison de prédispositions plus élevées aux pathologies du fait de leur handicap, mais également à cause de défauts dans l'accès aux soins. C'est pourquoi l'Adapei 69 œuvre pour permettre un accès aux soins de qualité aux personnes qu'elle accompagne.

#### Santé bucco-dentaire

Pour prévenir une mauvaise santé bucco-dentaire qui peut avoir des répercussions sur la qualité de vie des personnes, des actions en faveur d'une amélioration de la prise en charge bucco-dentaire sont menées par le Réseau SBDH-RA, avec lequel l'Adapei 69 collabore. Ce réseau dont l'activité ne cesse de croître d'années en années est un acteur incontournable qui agit en faveur d'une amélioration de l'accès aux soins et d'une éducation à la santé. Cette année, le réseau a su faire reconnaître la complexité de la prise en charge bucco-dentaire par l'Assurance maladie.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

De plus, l'Adapei 69 participe à un groupe de travail avec l'association SODHEV (Santé orale, handicap, dépendance et vulnérabilité). Ce groupe de travail a pour objet la rédaction d'un manuel d'auto-évaluation de l'hygiène bucco-dentaire dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Ce travail se fait en collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes. L'objectif poursuivi, à terme, est de généraliser ce référentiel à tous les établissements du secteur.

### Télémédecine

Pour faire face aux difficultés liées à l'accès aux soins des personnes accompagnées, un projet de télémédecine est en cours d'expérimentation depuis plusieurs mois.

La télémédecine se définit comme une forme de pratique médicale à distance, utilisant les technologies de l'information et de la communication.

D'abord initié sur le secteur de Thizy-Les-Bourgs et piloté par le Directeur du Foyer La Platière, ce projet pourrait s'institutionnaliser sur d'autres établissements au regard notamment du développement observé pendant la crise sanitaire que nous avons connue. Une étude sur l'équipement nécessaire a été réalisée. Véritable outil pour éviter les ruptures de parcours dans l'accompagnement aux soins, la télémédecine permet aussi dans certaines situations induites par le soin de prévenir les comportements problématiques.

### La formalisation des projets de soins

Conformément aux recommandations de la Haute autorité de santé (HAS), un travail sur la formalisation des projets de soins a été engagé au sein des établissements et services.

Le projet de soins fait partie du projet de l'établissement. Il définit au niveau collectif la politique de l'établissement en matière de santé.

Au niveau individuel, le projet de soins personnalisé de la personne accueillie est une annexe du projet personnalisé. Ce volet reprend les éléments incluant à la fois les soins de base, la prévention, l'éducation à la santé, le dépistage et les soins liés au handicap, les rééducations, la dimension psychique et mentale.

Les établissements concernés ont commencé à formaliser leurs projets de soins. Chaque projet est complété par un plan d'action.

### Gestion des risques : focus sur le circuit du médicament

La prise en charge médicamenteuse de la personne présentant un handicap appelle à une vigilance particulière. C'est pourquoi, il a été décidé de travailler plus particulièrement sur cette thématique.

Avec l'appui de la responsable de la Coordination des soins, les établissements concernés ont audité leur circuit du médicament afin d'identifier les risques potentiels. Ces audits menés sur la base de la réglementation en vigueur ont permis une analyse collective des points forts mais également des points de fragilité de ce processus. Ces audits ont donné lieu à la rédaction d'un plan d'action.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

---

## ORIENTATION 2

**Soutenir les familles et aidants et les guider  
sur les chemins de l'accompagnement,  
à toutes les étapes de la vie de leur proche**

---

**Défi 1** - Accompagner, pour un parcours  
le plus fluide et serein possible

**Défi 2** - Impliquer dans l'Action associative  
et renforcer la cohésion et la solidarité  
au sein des établissements et services

**Défi 3** - Proposer des solutions de répit



### Défi 1 : Accompagner pour un parcours le plus fluide et serein possible

#### ► Mise en place du dossier unique d'admission pour l'ensemble des services et établissements

Afin de simplifier les démarches administratives des familles et des personnes en situation de handicap, un dossier d'admission unique à tous les établissements de l'Adapei 69 a été créé.

Ce document est le fruit d'un travail collectif. Après un état des lieux des pratiques, un groupe de travail pluridisciplinaire s'est réuni. Le contenu du dossier a été adapté en fonction des spécificités des secteurs. Ce travail collégial s'est concrétisé par la création d'un dossier de candidature unique pour le secteur enfant et un autre pour le secteur adulte avec une annexe pour la partie relevant du travail. Ces documents ont été validés par le Conseil d'administration début 2020 et sont en cours de diffusion.

#### ► Des bénévoles et des professionnels au service des familles

##### L'Action associative, un lieu ressource pour les familles concernées par le handicap mental

En 2019, l'Action associative a poursuivi son travail autour de sa mission fondamentale qu'est la solidarité familiale. De nombreuses familles ont été reçues, écoutées ou épaulées dans leurs démarches par des parents bénévoles ou par la Conseillère technique qui assure une fonction d'accueil et de soutien.

Les rencontres *Entre Parent(hèse)s*, qui proposent un temps d'échanges convivial entre parents, se sont poursuivies tout au long de l'année. Ces rencontres ont eu lieu à la MJC Monplaisir (Lyon 8<sup>ème</sup>). A partir de septembre 2020, ces rencontres auront lieu à la Métropole aidante (Lyon 3).

##### Refonte des Commissions parcours et Commissions situations complexes

Pour répondre aux nouveaux enjeux du secteur, l'Association a fait le choix de repenser les Commissions d'admission et réorientation. Depuis septembre 2019, ces commissions sont scindées en deux dispositifs : les Commissions parcours et la Commission situations complexes associative. Ceci afin d'harmoniser les pratiques et d'assurer un meilleur suivi des situations individuelles.

- ✓ **Les Commissions parcours** : elle se réunit au moins une fois par an dans chaque établissement, elle a pour objectif d'organiser et de réguler les différents mouvements des personnes accueillies (entrée, sortie, réorientation,...). Elle permet une vision globale des mouvements au sein de l'Association et par conséquent favorise les parcours inter-établissement. Cette commission est un premier niveau d'alerte pour les situations complexes et elle permet de faire le lien entre les différents acteurs/dispositifs internes ou externes :



# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

commission situations complexes, unité mobile comportements problèmes, médiation avec un parent...

- ✓ **La Commission situations complexes associative** est organisée une fois par mois, il s'agit d'une instance de régulation pour les situations internes à l'Adapei 69 qui présentent soit un risque de rupture de parcours, notamment du fait du manque de places, soit un caractère particulièrement complexe qui rend l'accompagnement difficile. Cette commission réunit des représentants des établissements et services, les Directeurs généraux adjoints, la Directrice de l'Action associative, le pilote de l'Unité mobile gestion des comportements problèmes, des représentants des parents et la Conseillère technique.

Ces deux dispositifs permettent une graduation dans la réponse associative autour de la coordination de parcours. Ils favorisent une vision associative globale qui aboutit à une réflexion collective et une approche transversale des situations. Ainsi, des réponses innovantes peuvent être apportées et la recherche de solution aux situations complexes peut être portée au niveau des tutelles.

## Les rencontres parents et fratries

Une rencontre parents et fratries a été organisée le 9 mars 2019 à l'IME L'Esperelle (Caluire-et-Cuire) sur le thème « *Comment appréhender ce passage en tant que parent ? Comment leur apporter notre soutien face à ces changements ?* ». Cet événement permet de réunir sur un même lieu mais dans deux espaces différents les parents d'enfants et les frères et sœurs de personne en situation de handicap. Les échanges entre frères et sœurs sont animés par une psychologue. Le témoignage de la sœur d'une personne accompagnée au sein de l'Adapei 69 nourrit les échanges. Cette rencontre s'est faite avec le soutien des animateurs de l'association Alova.

## Défi 2 : Impliquer dans l'Action associative et renforcer la cohésion et la solidarité au sein des établissements et services

### De nouveaux outils pour mieux communiquer

#### Déploiement du site internet [www.adapei69.fr](http://www.adapei69.fr)

Le nouveau site internet de l'Adapei 69, lancé au dernier trimestre 2018, a poursuivi son déploiement en 2019, avec la mise en place en janvier de l'adhésion en ligne et la constitution d'une base de données adhérents et donateurs.

Avec 300 visiteurs par jour en moyenne, le site internet de l'Association constitue un outil essentiel, facteur de visibilité auprès des familles, des personnes accompagnées, des professionnels et de l'ensemble de ses partenaires.

Le site internet de l'Adapei 69, accessible via l'adresse



# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

[www.adapei69.fr](http://www.adapei69.fr), propose parmi ses fonctionnalités :

- ✓ une cartographie interactive et des fiches de présentation de chaque établissement et service ;
- ✓ un espace recrutement et la possibilité de postuler en ligne ;
- ✓ un module de dons et d'adhésions en ligne ;
- ✓ des contenus disponibles en Facile à lire et à comprendre (FALC).

A suivre : la possibilité d'effectuer des dons mensuels par prélèvement automatique

### Suivez l'Adapei 69 sur Facebook !

L'Adapei 69 poursuit sa lancée sur les réseaux sociaux, avec 1460 personnes abonnées à sa page facebook au 1<sup>er</sup> juin 2020, soit plus de 600 personnes supplémentaires en un an.

Rendez-vous sur [www.facebook.com/adapei69](http://www.facebook.com/adapei69) pour aimer notre page !

## Des événements festifs tout au long de l'année pour se retrouver

### La Soirée choucroute et le Bal costumé : 2 événements emblématiques

Le 26 octobre 2019 s'est déroulée la soirée choucroute de la Commission Animations festives de l'Adapei 69. Près de 800 convives ont participé. L'équipe de bénévoles de la Commission Animations festives, les cuisiniers et DJ ont largement contribué à la réussite de cet événement.

Le 14 avril 2019 a eu lieu le Bal costumé de l'Adapei 69. Près de 150 personnes, sont venues faire la fête et ont participé à l'élection du plus beau déguisement.

### Inauguration de l'Accueil de jour de Parilly



L'Accueil de jour de Parilly (Vénissieux), rénové en septembre 2017, a été inauguré le 14 mars 2019 en présence de 250 participants : personnes accompagnées, familles, professionnels et partenaires.

Cet Accueil de jour accompagne 108 personnes avec une déficience intellectuelle. Le projet de réhabilitation du site comprenait une extension de 690 m<sup>2</sup>, pour un total de plus de 1 900 m<sup>2</sup> sur un terrain de 2 800 m<sup>2</sup>.

## 59<sup>e</sup> Congrès Unapei à Lyon

Le 59<sup>ème</sup> congrès de l'Unapei s'est tenu à Lyon du 23 au 25 mai 2019. Cette édition a réuni pas moins de 2 200 acteurs du mouvement, dont des professionnels, familles, personnes en situation de handicap et représentants politiques.

La première journée de ce congrès était consacrée pour partie à la découverte des accompagnements innovants développés par les associations de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'Association a organisé deux circuits de visite. Le premier débutait à l'Esat Jacques Chavent (Lyon 7) et a permis aux congressistes de découvrir le service CONNECT et le nouvel Espace CoLab – Coworking & Living Lab avant de visiter le musée des Confluences. Le deuxième circuit présentait la Résidence Plurielle à

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

Tassin-la-Demi-Lune et les actions menées en faveur de l'inclusion des personnes accompagnées avant de visiter le quartier de la Croix-rousse.

En parallèle, un temps de sensibilisation d'un public scolaire à la diversité et à la tolérance intitulé « *Ma vie, ma voix* » a eu lieu à l'Hôtel de Ville. Des jeunes des IME de l'Adapei 69 ont échangé avec des élèves de primaire et des collégiens. De plus, sur la place des Célestins le grand public participait à une journée d'animations autour du handicap.



La deuxième journée du congrès a été consacrée aux interventions politiques, l'Assemblée générale a clôturé cette journée d'échanges, suivie d'une soirée festive sous le signe de la culture régionale.

La troisième et dernière journée du congrès proposait des tables rondes autour du thème central du congrès : « *Choisir sa voie et vivre sa vie : être accompagné pour mieux décider* ».

Pendant toute la durée du congrès, un espace d'exposition, d'animations et de découvertes permettait aux associations d'exposer et de partager leurs talents.

### Défi 3 : Proposer des solutions de répit

#### Des loisirs adaptés avec l'association Alova

Alova est une association de loisirs adaptés. Elle se structure autour de 4 clubs de loisirs :

- ✓ Le Club des Gones qui s'adresse aux enfants de 9 à 18 ans (activité par journée) ;
- ✓ Le Club des Grands Gones qui s'adresse aux jeunes adultes (activité par journée) ;
- ✓ Les Clubs Espace et Nature qui s'adressent aux adultes ayant une bonne autonomie (activité organisée sur un week-end).

Portée par des parents bénévoles et un réseau d'animateurs, en collaboration avec l'association Autisme 69, Alova a organisé en 2019 de nombreuses activités et sorties adaptées pour des enfants, adolescents et adultes handicapés : ateliers cuisine, activités manuelles et musicales, sorties dans des parcs (La Croix Laval, Tête d'Or, Trampoline Parc...), ferme pédagogique, musée Confluence et d'Art moderne, planétarium, activités multisports et piscine, musique décoration, danse, relaxation, balade dans le vieux Lyon...

Les activités sont encadrées par des équipes d'animateurs, des responsables d'animation et des bénévoles. Les établissements de l'Adapei 69 mettent à disposition leurs véhicules le week-end pour l'organisation de ces activités et sorties. Un soutien financier est assuré par l'Adapei 69 et Autisme Rhône Lyon Métropole à hauteur de 27 728 euros.



# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

### ► La Passerelle du sourire : lieu d'accueil et de répit

Portée par une équipe de bénévoles et par deux professionnels, soit un de plus qu'en 2018, la Passerelle du sourire est un lieu d'accueil et de répit pour les familles concernées par le handicap mental mais sans solution concrète. Elle accueille jusqu'à 8 enfants en situation de handicap deux jours par semaine dans des locaux mis à disposition par la ville de Meyzieu.

La Passerelle du sourire a été récompensée par l'Unapei via le dispositif « Générateur de solidarité ». Elle a reçu la mention « Coup de cœur du Jury » et un financement de 20 000 €. De plus, elle a obtenu un don de 2 000 € de la part de l'association MAJOSOL, de Meyzieu, association qui promeut l'entraide et la solidarité. Ces deux financements ont permis de renforcer l'équipe de professionnels un jour par semaine. Cette présence supplémentaire permet d'accueillir plus d'enfants et de développer des activités à l'extérieur.

### ► Partenaire de la Métropole aidante



Cette association dont l'Adapei 69 est fondatrice a pour objectif de fédérer l'ensemble des initiatives et solutions proposées par les différents acteurs du soin et de l'accompagnement, avec une cohérence et une lisibilité accrues pour les personnes concernées. La Métropole aidante propose notamment aux aidants une information sur les places de répit ou d'accueil temporaires, une aide psychologique, sociale ou

administrative, des formations répondant aux besoins des aidants, des séjours de répit dans des lieux adaptés, un espace documentaire, un programme d'animations...

Un lieu d'accueil, d'information et d'orientation situé au centre de Lyon et un numéro d'appel unique permettent aux proches aidants de la Métropole de Lyon de mieux connaître les propositions existantes et d'accéder plus facilement aux services proposés.

En tant que structure fondatrice de ce dispositif, la vice-présidente de l'Action associative fait partie du bureau de la Métropole aidante.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

---

## ORIENTATION 3

**Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap**

---

**Défi 1** - Accompagner les professionnels dans leur mission

**Défi 2** - Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

**Défi 3** - Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs des projets à conduire



### Défi 1 : Accompagner les professionnels dans leur mission

#### ► Vers un parcours professionnel de qualité : entre acquisition de compétences et mobilité professionnelle

##### Réforme de la formation professionnelle

L'Adapei 69 conçoit et met en place le plan de développement des compétences qu'il considère le plus adapté au projet de l'Association, en partenariat avec les instances représentatives du personnel et ses salariés. La formation continue permet ainsi de développer les expertises de nos salariés.

Le nouveau système de financement de la formation mis en place en 2019 fonctionne grâce à une contribution unique de 1%, et grâce à la contribution conventionnelle de 1% également. L'Adapei 69 a fait le choix d'opter pour un versement volontaire supplémentaire à hauteur de 0.10% de sa masse salariale globale. L'Association échange avec un seul interlocuteur, l'OPCO santé Médico-social.

##### *Le plan de formation en 2019*

1 730 salariés formés, dont :

- 1 582 personnes ayant bénéficié d'actions de formation et de développement de compétences ;
- 148 personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle qualifiante ou diplômante.

##### Les entretiens annuels : un temps d'échange important dans le parcours professionnel

L'entretien professionnel est un rendez-vous entre le salarié et l'employeur, destiné à envisager les perspectives d'évolution professionnelle et les formations qui peuvent y contribuer. Les entretiens professionnels sont obligatoires tous les deux ans et prennent la forme, tous les six ans, d'un bilan du parcours professionnel du salarié avec son employeur.

Ce temps d'échanges permet de construire ensemble le projet professionnel du salarié en cohérence avec les besoins de l'Association et les évolutions du secteur. C'est pourquoi l'Adapei 69 porte une attention particulière à la mise en œuvre de ces points de bilan.

##### Référentiel managérial

Une grille de compétences des directeurs d'établissement a été élaborée et sert de support pour la réalisation de leur entretien professionnel. Ce référentiel définit les compétences clés et les compétences attendues des directeurs de l'Association.

Les objectifs de ce référentiel sont :

- ✓ Réfléchir aux compétences que l'on souhaite faire développer au sein de son établissement et de l'Association ;
- ✓ Mener une réflexion autour des valeurs et missions de l'encadrement ;
- ✓ Poser des repères communs afin d'instituer une culture managériale commune.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

### Commission Maintien dans l'emploi

Dans le cadre de la Commission Maintien dans l'emploi, créée fin 2017, des actions de prévention des Troubles musculo-squelettiques ont été réalisées avec la formation de référents dans 2 établissements, un IME et une MAS. Ces actions devront se poursuivre, dans un premier temps auprès des établissements médicalisés.

Ont également été accompagnés dans des parcours de formation plusieurs salariés en situation de fragilité sur leur poste afin qu'ils puissent envisager la continuité de leur parcours professionnel.

Par ailleurs, dans le cadre de la mission de référent des salariés en situation de handicap, 25 personnes ont pu être accompagnées avec le financement de matériel adapté, l'aménagement de leur poste de travail et le versement d'une aide à la compensation auprès de l'organisme OETH.

Des actions ont également été engagées pour mieux anticiper le retour des salariés en arrêt maladie de plus de 3 mois.

### Relations sociales

#### Election du Comité social et économique (CSE)

Les ordonnances dites Macron du 22 septembre 2017 ont modifié la configuration des instances représentatives du personnel. Ainsi toutes les anciennes instances, CE, CHSCT et DP ont fusionné en une seule instance, le Comité social et économique (CSE). Au sein de l'Adapei 69, le CSE a été mis en place au niveau pour 4 ans, le 4 juillet 2019.

Ce CSE est composé d'un Collège employés (18 titulaires/18 suppléants) et d'un Collège cadres (2 titulaires/2 suppléants).

Un représentant syndical au CSE est désigné par chacune des 3 organisations syndicales représentatives dans l'Association.

Au sein de ce CSE, 5 commissions ont été mises en place : commission de santé, sécurité et conditions de travail ; commission économique ; commission formation professionnelle ; commission logement et fonds social ; commission de suivi de l'accord sur la complémentaire santé et la prévoyance.

#### Définition d'un plan d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

La Direction générale de l'Adapei 69 a engagé des négociations avec les Organisations syndicales représentatives au niveau de l'Association afin de négocier un accord portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. A défaut d'accord signé à la majorité des organisations syndicales représentatives, la Direction de l'Adapei 69 a défini unilatéralement un plan d'action portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les objectifs de progression retenus concernent le recrutement et l'accès à l'emploi, l'accès à la formation professionnelle, le déroulement de carrière, la rémunération et l'articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

**100/100**

**C'est le résultat obtenu par l'Adapei 69 suite au calcul de l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2019 (94/100 en 2018).**

Cet index, obligatoire pour les entreprises de plus 1000 salariés, est calculé à partir de 5 indicateurs : l'écart de rémunération femmes / hommes, l'écart de répartition des promotions, le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité, la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

## Défi 2 : Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

### ► Une dynamique de Pôles confortée avec le lancement de la formalisation des projets de Pôles

Initié par le Pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation en 2019, les projets de Pôle sont en cours de rédaction. Ce document qui reprend la trame du Projet associatif permet de définir les grands axes de travail pour les années à venir. Un plan d'action accompagne ce projet. Véritable feuille de route du pôle, il permet de définir des objectifs communs à tous les établissements, renforçant ainsi la dynamique de Pôle. Cet outil permet également d'intégrer les attentes définies par les financeurs dans le cadre des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) et d'identifier des besoins de formation communs.

#### Une véritable dynamique de pôles !

En 2019, de nombreuses réunions avec les Directeurs et Chefs de service au sein des 4 pôles métiers ont permis de travailler des sujets associatifs comme la procédure projet personnalisé, le dossier de candidature unique, la politique ressources humaines pour les travailleurs en situation de handicap... Ces réunions permettent également le partage d'expériences et le soutien entre pairs.

### ► Finalisation et suivi du projet de service du Siège social

Fruit d'un travail collégial, le projet de service du Siège social a été finalisé en 2019. La volonté de se doter d'un tel document démontre que le Siège social participe, au même titre que les autres établissements, à la mise en œuvre du Projet associatif de l'Adapei 69.

Ce projet comporte 4 grandes orientations générales et un plan d'action par direction ou service sur 3 ans. Ces orientations sont les suivantes :

- ✓ Renforcer la lisibilité de l'action et la qualité des services rendus par le Siège social ;
- ✓ Consolider la dimension de pilotage, d'appui et de soutien porté par le Siège social ;
- ✓ Développer de nouvelles expertises ;
- ✓ Maitriser les flux d'information et optimiser la communication ;

Communiqué en réunion des Directeurs, ce document est aussi un bon outil pour présenter les missions du Siège. Il est utilisé lors des parcours d'intégration des nouveaux cadres.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

### ► Un système d'information performant et adapté aux pratiques professionnelles

En 2019, le service Systèmes d'information (SI) a poursuivi les objectifs et les plans d'action associés, qui ont été formalisés dans le schéma directeur du SI 2019-2021 et dans le cadre du projet de service du Siège. Ces objectifs, centrés autour du métier, visent à faire évoluer le SI en dotant les professionnels de l'Adapei 69 d'applications informatiques performantes, intuitives et adaptées à leurs besoins, dans une logique de maîtrise des coûts.

#### Le développement de projets et outils métiers :

En cohérence avec le Projet associatif 2017-2022, l'innovation et la transformation digitale sont prises en compte dans l'évolution du système d'information. En 2019, plusieurs projets SI ont été menés :

- ✓ La mise en place d'un progiciel commun de gestion intégré ERP (Enterprise Resource Planning) pour la gestion commerciale des établissements du pôle travail (Esat / EA). Ce projet, initié en 2017 est en production sur le site de l'Esat La Goutte d'Or (Meys). Le déploiement se poursuivra sur les autres Esat et EA de l'Association avec pour ambition un déploiement généralisé achevé à fin 2021 ;
- ✓ Le projet décisionnel qui vise à doter les directions fonctionnelles de l'Association d'un outil de reporting financier et ressources humaines afin de faciliter le suivi des indicateurs clés réglementaires et de suivi de l'activité ;
- ✓ Le projet portail FUSION qui concerne l'ensemble des établissements et qui permet de gérer en ligne les évaluations internes et le Document unique d'évaluation des risques professionnels. Le déploiement au sein des établissements est prévu de manière échelonnée sur les années 2019 à 2021. Il se fait en cohérence avec le calendrier des prochaines évaluations internes.
- ✓ Le déploiement de la télémédecine : le service SI a accompagné l'Association sur le sujet de la télémédecine via différentes actions (validation de la faisabilité technique, étude des impacts RGPD, réalisation des tests de bon fonctionnement, fourniture du matériel nécessaire).

#### Des améliorations pour les utilisateurs :

Pour garantir une qualité de service aux utilisateurs, diverses actions ont été mises en œuvre :

- ✓ Le déploiement d'une nouvelle solution antivirus plus performante sur l'ensemble du parc de l'Association (environ 1 000 machines) ;
- ✓ L'entrée en vigueur et diffusion d'une charte informatique le 1<sup>er</sup> mai 2019 ;
- ✓ La rédaction d'un Plan de continuité informatique permettant définir les solutions à mettre en œuvre en cas de sinistre.
- ✓ Le développement des outils collaboratifs : depuis octobre 2018, tous les établissements de l'Adapei 69 sont équipés d'une solution de téléphonie fixe unique et centralisée, comprenant une solution de messagerie instantanée et de visio conférence. Cette nouvelle solution a vu l'accélération de son utilisation durant la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

---

### La poursuite de la mise en conformité du SI

#### La finalisation du déploiement du WIFI dans les établissements et services

L'Association a finalisé le déploiement du Wifi dans tous les établissements et services. Les établissements peuvent fournir un service d'accès internet Wifi « Loisir » pour les résidents, familles et invités et d'autre part équiper les salles de réunion et de travail avec un accès internet WIFI « Professionnel Adapei 69 ».

### ► **Parcours pro : mise en œuvre d'une politique ressources humaines pour les travailleurs en situation de handicap :**

Dès sa structuration, l'une des premières actions menées par le Pôle Travail et insertion a été de définir et de mettre en œuvre une politique de ressources humaines en faveur des travailleurs handicapés de l'Adapei 69.

Fondée sur plusieurs grandes valeurs telles que l'équité, la transparence, la reconnaissance et la participation des travailleurs handicapés, cette politique doit permettre d'inscrire les travailleurs handicapés dans une réelle dynamique de parcours qui se concrétise par des phases d'apprentissage et d'intégration structurées, des temps d'évaluation et des possibilités d'évolution tout au long de la carrière, y compris d'évolution vers le milieu ordinaire, une adaptation au poste en cas de difficulté et une préparation à la retraite.

Ainsi, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- ✓ Poursuite du développement de la Plateforme compétence et apprentissage pour anticiper, préparer et faciliter la transition entre IMPro et Esat ;
- ✓ Mise en place d'une demi-journée d'intégration des nouveaux travailleurs au siège de l'Adapei 69 ;
- ✓ Poursuite du déploiement du service CONNECT et du développement des activités vers le milieu ordinaire ;
- ✓ Harmonisation des grilles de rémunération des travailleurs ;
- ✓ Négociation d'un contrat de mutuelle collectif à adhésion facultative.

---

## **Défi 3 : Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs des projets à conduire**

---

### ► **La Boîte à projets**

En lien avec la mise en œuvre du Projet associatif 2017-2022, l'Association souhaite mettre l'accent sur le soutien des projets innovants. C'est la raison pour laquelle, « La Boîte à projets » a vu le jour au cours du dernier trimestre 2019.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION



La Boîte à projets est un dispositif d'accompagnement et de financement pour des projets innovants au profit des personnes en situation de handicap accompagnées par l'Adapei 69, de leurs familles et des professionnels. Elle a pour but d'encourager l'innovation et la créativité.

Elle remplace le Fonds d'innovation, pour permettre aux acteurs de l'Association, professionnels, personnes accompagnées et familles, de proposer des projets toute l'année et de bénéficier de nouveaux modes de financement.

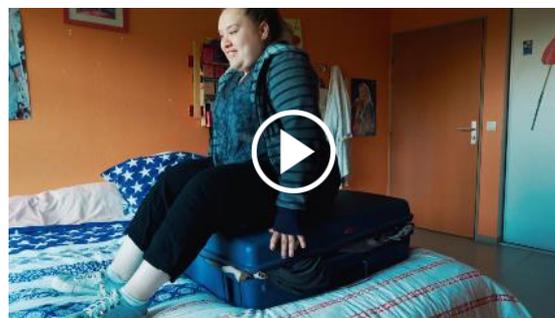
Pour présenter un projet, les établissements doivent envoyer une lettre d'intention à une adresse mail dédiée à ce dispositif. Après l'étude du dossier, une commission d'attribution des financements se réunit et décide de l'avenir à donner au projet.

### Finalisation de l'appel à projets spécial 70 ans

A l'occasion de ses 70 ans, l'Adapei 69 a lancé un appel à projets sur la thématique « Explorons le champ des possibles », pour apporter une aide au financement de projets ouverts sur la cité, innovateurs et festifs, favorisant l'inclusion, en lien avec les acteurs du territoire.

L'année 2019 a vu la concrétisation des projets suivants :

- ✓ Complexe La Gaiété (Amplepuis) et Foyer La Platière (Thizy-les-Bourgs) : Projet cirque, avec une représentation en partenariat avec une école de cirque ;
- ✓ Foyer La Platière : présentation du court métrage « *Regarde-moi dans tes yeux* ». Ce court-métrage, diffusé pour la première fois lors de l'Assemblée générale 2018, avait pour objectif de montrer que les personnes déficientes intellectuelles mènent une vie comme les autres sur bien des aspects. Il a été sélectionné dans le cadre du festival « Regards croisés » qui se déroule à Saint-Malo. À l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre 2019, l'Adapei 69 a décidé de diffuser largement cette vidéo sur les réseaux sociaux. Elle est toujours accessible sur Youtube et sur la page Facebook de l'Association.
- ✓ Participation de deux équipes Adapei 69 / Vhasi au Jeux Mondiaux Spécial Olympics à Abu Dhabi pour représenter la France.



Les équipes étaient composées, entre autres, de personnes accompagnées au sein de nos établissements. Elles se sont classées respectivement 3<sup>e</sup> pour l'équipe de garçon et 4<sup>e</sup> pour l'équipe des filles. Cette expérience inoubliable s'est conclue par un accueil à l'aéroport par la Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées et la Ministre des sports.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

---

### ► Porter des projets associatifs innovants

Le Fonds d'innovation a pour objectif de permettre l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et leurs familles. En 2019, six projets ont reçu le soutien de ce Fonds pour un total de 14 000 euros.

- > **MAS Soleil** : Projet de médiation animale (chiens, cochons d'inde, lapins) à l'accueil de jour avec une intervenante à raison d'une heure par mois pendant 7 mois.
- > **AJ Parilly** : Organisation d'un séjour du 11 au 13 juin 2019 à Chamonix pour 24 personnes de l'Accueil de jour pour participer à un chantier bénévole avec les Chalets de Vacances en Montagne.
- > **IME Perce-Neige** : Mise en place d'une activité cirque, avec l'Association fraternelle 1h par semaine pour 2 groupes pour un total de 56 séances. Cette activité se conclura par un projet de spectacle en fin d'année.
- > **SAVS Pluriel** : Organisation d'ateliers « Estime de soi » qui permettent aux bénéficiaires du SAVS de découvrir leurs forces, de s'exprimer de manière positive et de se valoriser, avec l'objectif de renforcer leur bien-être, de consolider leur pouvoir d'agir et de choisir pour assurer leur autonomie et leurs capacités d'inclusion sociale et professionnelle. 8 à 10 personnes concernées, 6 ateliers de 2h.
- > **Foyer La Platière** : Mise en place d'un projet numérique au sein du Foyer de vie : formation à destination des résidents et professionnels accompagnants, achats de matériels adaptés aux besoins (tablettes, logiciels...).
- > **IME L'Oiseau Blanc et Les Coquelicots** : Proposer une formation Makaton aux familles des IME pour développer le partenariat professionnels/familles autour de la communication des jeunes.

## ORIENTATION 4

### Renforcer et développer l'innovation et les partenariats

---

**Défi 1** - Innover face aux nouveaux défis

**Défi 2** - Rechercher de nouveaux modes de soutien

**Défi 3** - S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)



## Défi 1 : Innover face aux nouveaux défis

---

### ► Penser un habitat alternatif et inclusif

Fer de lance des politiques publiques menées en matière d'handicap ces dernières années, l'inclusion se saisit également de la question de l'habitat. Elle répond à une demande exprimée par les personnes en situation de handicap. Cette question a fait l'objet d'une réflexion associative initiée depuis plusieurs années et qui s'est concrétisée cette année par plusieurs actions.

#### Séminaire « Vers l'habitat inclusif, quel accompagnement ? »

Une centaine de personnes, professionnels, familles et personnes accompagnées, ont participé au Séminaire habitat inclusif qui s'est déroulé le 9 janvier 2019 dans les locaux du CAMSP de Saint-Priest. A l'issue de cette journée d'échanges et de réflexion, 4 fiches d'action ont été rédigées sur les thématiques suivantes :

- ✓ Développer l'accessibilité universelle et la mixité pour favoriser l'habitat inclusif ;
- ✓ Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et des mentalités pour développer l'habitat inclusif ;
- ✓ Œuvrer pour la mise en place de parcours vers l'habitat inclusif ;
- ✓ Encourager la participation pour développer l'habitat inclusif.

#### Des places « hors les murs »

L'Adapei 69 souhaite soutenir les parcours vers l'autonomie par la mise en place de dispositifs de transition. C'est l'objectif des 7 nouvelles places « hors les murs », qui seront créées en 2020 dans le cadre du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé avec la Métropole de Lyon en 2019 :

- ✓ Résidence Santy (Lyon 8) : 1 place en Foyer d'hébergement et 1 place en Domicile collectif
- ✓ Résidence Plurielle : 2 places Domicile collectif à Tassin-la-Demi-Lune et 3 places Domicile collectif sur le site du Verger à Caluire-et-Cuire.

Ces places hors les murs représentent pour les personnes accompagnées en Foyer d'hébergement ou Domicile collectif la possibilité d'expérimenter un projet de vie en logement autonome, avec un droit de retour.

Rattaché au Domicile collectif Les Madeleines (Thizy-les-Bourgs), un appartement en colocation délocalisé a également été mis en place.

#### Une réflexion autour d'un service logement

Pour répondre à la demande des personnes en situation de handicap désireuses de plus d'autonomie dans leur habitat, plusieurs pistes de travail sont envisagées. Doter l'Association d'un service logement lui permettrait la négociation avec les bailleurs sociaux, municipalités, propriétaires privés... L'étude pour la création d'un service logement inclusif est en cours et devrait voir le jour en 2021.

### ► Adapter les outils aux évolutions du secteur

#### Choix d'un nouveau logiciel et début des évaluations internes

Comme l'exige la loi du 2 janvier 2002, les services et établissements de l'Adapei 69 procèdent depuis 2019 à un nouveau cycle d'évaluation interne. Le calendrier d'évaluation étant lié à la date d'autorisation de fonctionnement, tous les établissements et services ne réalisent pas leur évaluation à la même date. Ces dernières vont s'échelonner jusqu'à 2022.

Pour ce faire, le logiciel Fusion de la société Human Project, développé avec le soutien de l'Unapei, a été choisi. Il a permis la rédaction d'un référentiel simplifié et prenant en compte les nouveaux enjeux du secteur. Ce référentiel met l'accent sur la place que la personne accompagnée occupe dans toute la démarche, de l'accueil à la sortie d'un établissement ou service.

#### Renforcement des missions d'appui du siège

Comme défini dans le projet de service du Siège social, l'Adapei 69 souhaite développer de nouvelles expertises sur les domaines qui le nécessitent. Ainsi, une coordination des soins a été mise en place en 2018 et un poste de chargée de mission achats a été créé en janvier 2020.

---

## Défi 2 : Rechercher des nouveaux modes de soutien

---

### ► Structurer la démarche de recherche de fonds

L'Adapei 69 met en place depuis fin 2018 des actions visant à structurer sa démarche de recherche de fonds, afin de soutenir les projets de l'Association et les projets de ses services et établissements.

Parmi les actions engagées :

- ✓ définition d'une stratégie de collecte de fonds sur 3 ans ;
- ✓ conception et diffusion d'un dépliant d'appel à dons dans un contexte de mise en place du prélèvement à la source (décembre 2018) ;
- ✓ rédaction d'un dossier « Agir ensemble : pourquoi et comment soutenir l'Adapei 69 ? » dans le Bulletin 248, présentant les principales formes de soutien possibles à l'Association. Ce numéro spécial du Bulletin a été diffusé à l'ensemble des familles de l'Association ;
- ✓ lancement de la Boîte à projets de l'Adapei 69 (dernier trimestre 2019) ;
- ✓ démarrage d'un état des lieux / recensement des principaux soutiens et mécènes de l'Adapei 69 et de ses services et établissements (fin 2019) ;
- ✓ élaboration d'une brochure « Legs et donations » (en cours) ;
- ✓ recherche de nouveaux partenariats avec le secteur privé.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

## L'Adapei 69 soutenue par l'agence digitale 1ère Position

Tout au long de l'année 2019, l'Adapei 69 a reçu le soutien de l'agence lyonnaise numérique 1ère Position, via un dispositif original intitulé « Bravo & Merci ». Dans ce cadre, une cagnotte a été mise en place par 1ère Position, qui grimpe à chaque fois que l'agence recevait de la part de ses clients des messages de satisfaction quant à leur travail. Deux projets ont été soutenus grâce à cette initiative inédite : l'achat de valises et tenues de sport pour le voyage des basketteurs de l'Adapei 69 à Abu Dhabi dans le cadre des Jeux mondiaux Special Olympics en mars 2019 et la création d'une ludothèque à l'IME Le Bouquet (Lyon 9).

Un grand merci à toute l'équipe de 1ère Position pour son engagement et son soutien à l'Adapei 69.

## ► Développer le réseau commercial OSEAT

OSEAT, le réseau commercial des Esat et Entreprises adaptées (EA) de l'Adapei 69, a pour mission de rendre visibles les prestations proposées par les 6 Esat et les 3 EA de l'Adapei 69 et valoriser le travail des personnes accueillies.

### Diffusion d'une vidéo « Nous sommes OSEAT »

Il s'agit d'un clip d'1 minute 46 présentant OSEAT et ses différentes activités. Véritable plongée au cœur des ateliers et de la vie des établissements, ce reportage montre le professionnalisme et la qualité proposés aux clients d'OSEAT.

Le film a été largement diffusé lors de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées, du 18 au 25 novembre 2019, lors du Congrès Nouvelle Ere, et à l'occasion des portes ouvertes des Esat et EA. Le film est en ligne sur la plateforme youtube OSEAT et régulièrement rediffusé sur les réseaux sociaux.



**(Re)découvrez-le et partagez-le ! <https://www.youtube.com/watch?v=cblt-ckK9U8>**

### Une nouvelle charte graphique pour OSEAT

En créant OSEAT, l'Adapei 69 a souhaité valoriser les métiers et le savoir-faire de ses Esat et EA, et mettre en place une véritable démarche commerciale. Pour faire connaître le réseau OSEAT, ses établissements et ses prestations, différents supports de communication ont été développés : plaquettes, papeterie, signalétique, outil web... La charte graphique OSEAT présente les éléments constitutifs de cette identité visuelle et rend les différentes marques OSEAT plus lisibles. Cette uniformité permettra d'assurer auprès de l'ensemble des interlocuteurs d'OSEAT professionnalisme et visibilité.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

### ► Création de l'Espace CoLab – Coworking et Living Lab

L'Espace CoLab – Coworking et Living Lab est un dispositif innovant à destination des porteurs de projets, entrepreneurs et start-ups, tournés vers le développement de services et outils pour permettre aux personnes fragiles de gagner en autonomie.

L'Espace CoLab, basé au sein de l'Esat Jacques Chavent (Lyon 7), propose :

- ✓ Un espace de coworking moderne et convivial offrant la possibilité aux porteurs de projets de travailler en réseau. Actuellement, 12 à 15 personnes partagent les locaux de l'Espace CoLab ;
- ✓ Un « Living Lab » : cette méthodologie permet de mettre en lien les porteurs de projet avec les utilisateurs potentiels des services et produits développés, ici les travailleurs de l'Esat Jacques Chavent, pour des résultats au plus proche de leurs besoins et attentes.



Au sein de l'Espace CoLab, les personnes en situation de handicap sont donc des acteurs clés du processus de recherche d'innovation.

L'Espace CoLab propose également un service de location de salles. Une équipe de l'Esat Jacques Chavent est en charge d'une prestation d'accueil auprès des coworkers.

## Défi 3 : S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)

### ► Appliquer les principes de développement durable dans la gestion de l'Association

L'Adapei 69, réaffirme son souhait d'être un acteur du développement durable. L'Association exerce sa responsabilité sociale et environnementale sur les territoires où sont implantés ses services et établissements.

#### Développer la responsabilité environnementale

La responsabilité environnementale vise à une prise de conscience des conséquences de nos actes sur l'environnement et passe par la mise en œuvre d'actions préventives et curatives. Au niveau de notre Association, plusieurs actions sont menées dans ce sens :



- ✓ **Une gestion d'un patrimoine éco-responsable**

Concernant la gestion du bâti, la dimension éco-responsable est prise en compte dans les projets de construction et/ou de réhabilitation. Ainsi, des travaux d'amélioration d'accès pour personnes à mobilité réduite ou encore d'isolation sont régulièrement réalisés au sein de nos établissements et services.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

### ✓ Actions autour du tri des déchets

Une mission de diagnostic a débuté fin 2019 auprès des services et établissements de l'Adapei 69 sur la mise en place du tri sélectif et le développement de pratiques en lien avec le développement durable. L'objectif est de dresser un état des lieux au niveau associatif et de soutenir les établissements qui désirent aller plus loin dans leur démarche, tout en trouvant une solution adaptée à chaque type de public et de structure.

Ainsi, des fiches de recommandations de bonnes pratiques et de conseils pour les professionnels et les personnes accompagnées sont en cours d'élaboration. Ces fiches concernant tant le tri des déchets que la mise en place de systèmes de compost.

Une sensibilisation aux pratiques de tri auprès des personnes accompagnées dans les services et établissements de l'Adapei 69 devraient également être organisée.

Dans la continuité des actions menées dans les services et établissements, le tri sélectif des déchets a été mis en place au Siège social. Des actions de sensibilisation aux « éco-gestes » ont été faites.

### Affirmer la responsabilité économique

La responsabilité économique se concrétise par une vigilance accrue pour tout ce qui concerne les achats. Par exemple, lors de la mise à plat des contrats de restauration collective, la question de l'approvisionnement a été incluse dans le cahier des charges. Les produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique sont désormais privilégiés. De plus, un travail doit être lancé en 2020 pour éviter le gaspillage alimentaire. Cela passe pour une meilleure gestion des stocks et une adaptation des quantités aux besoins des personnes.

La création d'une fonction achat au siège participe également à cette volonté de prendre en compte la dimension sociale et environnementale dans les achats collectifs réalisés et dans les appels d'offre.

### Etre le garant d'une responsabilité sociale

La démarche RSE intègre également une dimension sociale. Cette dimension se concrétise par une attention particulière donnée aux conditions de travail ou encore à l'égalité des chances. Différentes actions ont été mises en œuvre en 2019 :

- ✓ La poursuite de la politique de ressources humaines à destination des travailleurs en situation de handicap a pour objectif d'harmoniser les pratiques et d'assurer l'effectivité des règles associatives ;
- ✓ L'Association a accueilli des jeunes en service civique qui se sont engagés volontairement au service de l'intérêt général dans différents services et établissements ;
- ✓ L'Association met en œuvre une politique Qualité de vie au travail. Des formations sur cette thématique sont régulièrement proposées aux salariés. Les cadres de l'Adapei 69 bénéficient du Service d'appui au management (SAM) depuis 2018, qui est un service d'écoute neutre et confidentiel permettant d'échanger sur des situations critiques ou sensibles.

Le fait que l'Adapei 69 ait obtenu un score de 100 sur 100 à l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est la démonstration du travail réalisé en la matière.

### Promouvoir une gouvernance associant l'ensemble des parties prenantes

L'Association continue d'associer l'ensemble des parties prenantes à des projets majeurs :

- ✓ L'Action associative a cette année encore valorisé la complémentarité des différents acteurs de l'Association. Ainsi, lors du Congrès de l'Unapei, des enfants accompagnés au sein de

## LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

plusieurs IME de l'Association ont échangé avec des enfants d'écoles et collègues de la Métropole de Lyon et du Rhône sur la question de la déficience intellectuelle, et plus largement sur la différence et le vivre-ensemble.

- ✓ Les personnes en situation de handicap participent à la vie associative, en tant que bénévole actif, au même titre que les parents. Ils ont également activement participé au Séminaire sur l'habitat inclusif. Leurs témoignages ont enrichi cette journée de réflexion.
- ✓ L'Association continue d'affirmer son souhait de fédérer autour de projets les différents acteurs du territoire et les partenaires. Les thématiques abordées sont variées. Ainsi, des jeunes de l'IME Primevères et du collège d'Irigny ont mené conjointement une vente de brioches dans le cadre de l'Opération Brioches 2019, dont les bénéfices permettront de financer une journée de loisirs commune.



## ORIENTATION 5

**S'engager et agir pour une société inclusive,  
qui reconnaît les personnes en situation de handicap  
comme citoyens à part entière**

---

**Défi 1** - Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne

**Défi 2** - Militer et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels

**Défi 3** - Donner la parole et le pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap



## Défi 1 : Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne

### Grand débat national

L'Adapei 69 a souhaité se saisir du Grand débat national pour représenter la voix des personnes en situation de handicap.

- ✓ Deux réunions d'initiative locale ont été organisées. La première a réuni le 4 mars 2019 à l'Espace Sarrazin (Esat La Courbaisse – Lyon 8) 40 personnes. La seconde a réuni 45 personnes au Foyer Jodard (Thizy-les-Bourgs). De nombreuses personnes en situation de handicap étaient présentes pour chacune des rencontres.
- ✓ Un manifeste de revendications a été rédigé et transmis à l'ensemble des familles ayant un proche accompagné par l'Association et aux adhérents.
- ✓ Les travailleurs de l'Esat Louis Jaffrin (Mornant) ont pu faire part de leurs difficultés et de leurs besoins concrets à Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées qui était présente au sein de l'établissement.



### Les actions de sensibilisation

#### L'engagement des membres de la Commission sensibilisation et scolarisation



L'objectif de la Commission sensibilisation et scolarisation est d'être au plus près des élèves de tout âge et de leurs encadrants pour faire connaître et comprendre la déficience intellectuelle.

L'agenda de l'année scolaire 2019-2020 a été un peu bousculé à cause de la crise sanitaire. En 2019, des interventions ont eu lieu dans près de 5 écoles et auprès de 220 élèves. Une vingtaine de bénévoles est également intervenue sur les forums étudiants. Au total, 387 personnes ont été sensibilisées.

Dans le cadre du congrès de l'Unapei, qui s'est tenu à Lyon du 23 au 25 mai 2019, les bénévoles de la Commission sensibilisation et scolarisation ont participé à l'organisation et l'animation d'une journée de sensibilisation à la diversité et à la tolérance sur le thème « *Ma vie, ma voix* ». Cette journée s'est déroulée le jeudi 23 mai à l'Hôtel de Ville de Lyon, où des enfants de primaire et collégiens sont venus échanger avec les élèves des IME de l'Adapei 69.

#### Les actions de la Commission accessibilité

La Commission accessibilité a répondu en 2019 à plusieurs nouvelles sollicitations de la part de collectivités et organismes privés, désireuses de sensibiliser leurs équipes aux questions de l'accessibilité et de l'accueil de publics avec une déficience intellectuelle.

Nouveauté cette année : une partie des actions était co-animée avec l'Atelier de transcription FALC (Facile à lire et à comprendre) de l'Esat La Courbaisse.

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

**Deux sessions de sensibilisation, en présence de personnes en situation de handicap, ont été organisées :**

- ✓ auprès des agents de la ville de Villeurbanne, dans le cadre des semaines du handicap du 24 juin au 6 juillet 2019 ;
- ✓ auprès des agents de la ville de Vaulx-en-Velin en septembre 2019 ;

**La Commission accessibilité et l'Atelier FALC accompagnent également depuis 2019 le Centre commercial La Part-Dieu sur une double mission :**

- ✓ Une mission d'audit du centre commercial en matière d'accessibilité et d'accueil pour tous les types de handicap, via des visites de plusieurs demi-journées par des personnes en situation de handicap. Ces visites ont abouti à l'élaboration de recommandations concrètes.
- ✓ L'élaboration d'un plan d'action commun Adapei 69/Centre commercial comprenant la refonte du guide de visite du centre commercial en FALC, la formation des équipes d'accueil et de direction pour leur donner les clés d'un accueil réussi de personnes en situation de handicap et la mise en place d'une signalétique complémentaire dédiée à l'accueil des personnes en situation de handicap.

**Les membres de la Commission accessibilité participent activement au groupe de travail « Handicap cognitif et transport régional »** mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Schéma directeur régional d'accessibilité programmée des transports (SDAP Auvergne et Rhône-Alpes). A ce titre, une enquête a été conduite auprès de personnes accompagnées par la Résidence Plurielle utilisatrices des trains et cars régionaux. En complément, une évaluation de l'accessibilité des gares de Villefranche-sur-Saône et Jean Macé à Lyon a été réalisée.

### ▀ Les actions de plaidoyer

#### Les actions du groupe Action politique

Cette année le groupe Action politique a poursuivi ses actions. Composé de parents et de professionnels, il a pour objectif de travailler la politique de plaidoyer de l'Association, de mettre en place des actions spécifiques à destination des élus locaux et nationaux et de déployer au niveau local les actions portées par l'Unapei.

Le groupe Action politique a par exemple piloté toutes les actions mises en œuvre dans le cadre du Grand débat national.

#### L'expression des problématiques auprès des politiques

L'Action associative a travaillé à la sensibilisation des élus et candidats à l'occasion de la campagne électorale 2020.

Devant les enjeux majeurs qui se présentent en matière d'accompagnement dans le secteur du handicap, l'Adapei 69 a ainsi souhaité alerter les politiques sur les réalités de terrain, en leur donnant l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des personnes en situation de handicap, des familles et des professionnels. L'Adapei 69 a ainsi invité un grand nombre d'élus et candidats à participer à trois rendez-vous thématiques au sein de ses établissements.

Chaque rencontre a donné lieu à la rédaction d'un plaidoyer comprenant :

- ✓ Un état des lieux de la situation sur les différentes thématiques ;
- ✓ Les axes d'action prioritaires identifiés par l'Adapei 69 ;

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

- ✓ Les besoins de l'Association et plus largement du secteur du handicap et des recommandations très concrètes pour répondre aux besoins des plus fragiles et de leurs proches.

Ce plaidoyer a largement été communiqué aux acteurs politiques de notre territoire. Les rencontres ont eu lieu de décembre 2019 à février 2020 et ont porté sur les problématiques suivantes :

- ✓ Santé, situations complexes et autisme sévère - Les laissés pour compte de la politique inclusive
- ✓ Enfance, scolarisation, amendements Creton et polyhandicap – Le parcours du combattant
- ✓ Travail, habitat et vieillissement - Comment construire une société inclusive ?

### ■ Droit à la scolarisation

Parmi les thématiques sur lesquelles le groupe Action politique a alerté les candidats aux élections municipales figure la scolarité des enfants en situation de handicap.

Les membres du groupe ont relayé la campagne nationale de l'Unapei de septembre 2019 « J'ai pas école », dénonçant le défaut d'accès ou l'inadaptation de solution de scolarité pour les enfants en situation de handicap.

## Défi 2 : Militier et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels

### ■ Devenir bénévole à l'Adapei 69 : c'est facile et tellement utile !

#### Les matinales de l'Adapei 69 : seconde édition

Une dizaine de familles dont l'un des membres a récemment intégré un service ou établissement de l'Association a été accueillie à la Résidence Plurielle à Tassin-la-Demi-Lune pour la seconde édition des Matinales de l'Adapei 69. En présence des membres du Conseil d'administration, de bénévoles de l'Action associative, cette matinée d'accueil a permis d'échanger, de répondre aux interrogations et de susciter l'envie pour certains de s'engager aux côtés de l'Association. A cette occasion, plusieurs bénévoles ont présenté leurs missions au sein de l'Association.



#### Formalisation de l'action bénévole

Un important travail de formalisation de l'action bénévole avait été fait en 2018 à l'occasion de la Journée de l'Action associative organisée sur ce thème. Des fiches missions sont désormais disponibles sur le site internet de l'Adapei 69. De plus, un onglet « devenir bénévole » permet d'adhérer

# LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

## EN ACTION

en ligne. Une base de données bénévoles en ligne a été créée et doit permettre un meilleur suivi de ces derniers.

### Une soirée pour remercier l'engagement bénévole à la journée anniversaire des 70 ans

Cette année l'Association a organisé une soirée pour remercier les nombreux bénévoles qui ont participé à l'organisation de la Journée anniversaire des 70 ans de l'Adapei 69 le 9 juin 2018. Cet évènement a permis une augmentation importante du nombre de bénévoles actifs. Désormais, l'Adapei 69 compte 230 bénévoles actifs contre 150 avant cet évènement.

## Des actions bénévoles au service de l'entraide

### Le Fonds de solidarité

En 2019, 44 502 euros ont été recueillis grâce aux contributions des familles au Fonds de solidarité. Pour rappel, 50% de la somme revient aux établissements pour améliorer le quotidien des personnes handicapées accompagnées sur proposition des équipes et avec accord des membres du CVS des établissements. Le reste est mutualisé et contribue à un projet porté par l'Association.

### L'Opération Brioches

Du 7 au 11 octobre 2019 se déroulait l'Opération Brioches, campagne nationale de sensibilisation du public au handicap et de collecte de fonds.

Plus de 120 bénévoles de l'Adapei 69, personnes accompagnées, familles et salariés ont participé à cette manifestation. Au total, plus de 2 500 brioches ont été vendues sur 28 points de vente, soit trois fois plus que lors de la précédente édition. L'argent récolté sera réservé en partie aux établissements ayant participé à cet évènement.



### La Campagne de Noël 2019

À chaque commande sur le catalogue en ligne ([www.boutique-solidaire.com/adapei69](http://www.boutique-solidaire.com/adapei69)), une partie des revenus collectés est reversée à l'Adapei 69 pour des projets. Pour 2019, l'argent récolté a permis l'aménagement de rails de transfert pour la Maison d'accueil médicalisé Paul Mercier (Lyon 5)

### Encourager l'adhésion à travers une campagne dédiée

L'Adapei 69 a travaillé à l'élaboration d'une campagne téléphonique auprès de l'ensemble des proches des personnes en situation de handicap accompagnées, qu'ils soient ou non adhérents.

Cette campagne vise à rappeler à tous l'enjeu de cet acte militant pour l'Adapei 69, association parentale fondée sur l'engagement des familles.

Initialement programmée pour mars 2020, la campagne est repoussée à mars 2021.

## Défi 3 : Donner la parole et le pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap

### ► Elections européennes, une première !

Les élections européennes du 26 mai 2019 étaient les premières auxquelles pouvaient participer toutes les personnes en situation de handicap, jusqu'ici privées du droit de vote pour certaines, selon leur mesure de protection juridique. Les personnes en situation de handicap peuvent s'inscrire comme n'importe quel autre citoyen sur les listes électorales. De nombreux établissements ont soutenu les résidents dans cette démarche.

### ► Tenue des élections des représentants des Conseils de la vie sociale (CVS) en avril 2019

#### Un nouveau kit pour les élections des CVS

Afin de préparer les élections, la Commission suivi CVS a retravaillé son kit « élections CVS » à destination des directeurs d'établissements et services.

Ce kit fournit un calendrier commun à tous, des documents en FALC pour expliquer les missions des représentants, des propositions de courriers et des documents.

#### Déroulement des élections du CVS

Le 4 avril 2019, les services et établissements de l'Adapei 69 ont procédé au renouvellement des membres de leur CVS pour la période 2019-2022. Cette élection concerne 4 collèges : les représentants des personnes accompagnées, des représentants légaux, des familles et des professionnels.

Ainsi, 34 CVS sont en place au sein des services et établissements de l'Adapei 69.

Pour rappel, les membres du CVS formulent des avis et des propositions sur toute question liée au fonctionnement de l'établissement ou du service. Elles visent à favoriser la participation et l'expression des personnes accueillies, ainsi que celle de leur famille ou tuteur, aux côtés de représentants des salariés, dans un objectif d'amélioration continue de la vie au sein de l'établissement.

Aujourd'hui, la plupart des CVS sont présidés ou co-présidés par des personnes en situation de handicap. Ceci a été rendu possible grâce à plusieurs années de préparation et d'accompagnement des personnes, pour créer un environnement favorable à cette démarche.



# RAPPORT DE GESTION 2019

Laurence Regard, Trésorière

Les comptes 2019 de l'Adapei 69 ont été arrêtés en suivant les règles et méthodes comptables applicables. Le résultat comptable de l'exercice 2019 présente un déficit de - 519 497 €. Le résultat comptable de l'exercice 2018 était de -1 221 141 €, soit une amélioration de 701 643 €.

## Passage du résultat comptable au résultat administratif 2018

RESULTATS 2019 (A)	ARS	Métropole	Rhône	Gestion Commercia le	Siège financeur	Gestion associative	2019 Adapei 69	2018 Adapei 69	Var. 2019/2018
Résultat comptable	- 1 277 028 €	648 €	- 588 391 €	1 364 431 €	- 6 751 €	- 12 407 €	- 519 497 €	- 1 221 141 €	701 643 €
Dépenses non opposables	723 612 €	1 343 609 €	540 805 €	23 046 €	8 362 €	13 639 €	2 653 073 €	2 976 138 €	- 323 065 €
Résultat admin présenté	- 553 417 €	1 344 257 €	- 47 586 €	1 387 478 €	1 611 €	1 232 €	2 133 576 €	1 754 998 €	378 578 €
Dépenses refusées estimées	-	- 31 677 €	-	-	-	-	- 31 677 €	-179 236 €	147 559 €
Résultat admin estimé	- 553 417 €	1 312 580 €	- 47 586 €	1 387 478 €	1 611 €	1 232 €	2 101 898 €	1 575 762 €	526 136 €
Résultat admin conservé	- 553 417 €	214 664 €	- 47 586 €	1 387 478 €	1 611 €	1 232 €	1 003 983 €	1 110 784 €	- 106 801 €
Reprise de résultat estimée	-	1 097 916 €	-	-	-	-	1 097 916 €	464 978 €	632 938 €

(A) Résultats liés aux FAM intégrés aux financeurs RHONE et METROPOLE

Trois facteurs expliquent l'amélioration du résultat comptable de 702 K€ : des efforts de gestion liés à une meilleure maîtrise des coûts sur les principaux établissements concernés ; l'obtention de subventions non pérennes pour financer l'accompagnement renforcé de situations complexes, notamment de jeunes adultes maintenus en IME au titre de l'amendement Creton et de personnes adultes avec autisme sévère ; l'augmentation de la tarification des prix de journée sur le résultat comptable 2019 (effet technique rectifié sur le résultat administratif avec la reprise du résultat N-2) compensé partiellement par un complément de provision au titre des produits liés aux amendements Creton.

Le résultat administratif conservé estimé demeure positif (+1 004 K€ en 2019 pour +1 111 K€ en 2018).

Après réaffectation, sur cet exercice, des forfaits soins ARS liés aux FAM sur la Métropole de Lyon et le Conseil départemental du Rhône, la reprise par la Métropole est estimée à 1 097 916 € et aucune reprise n'interviendra sur le Conseil départemental.

Dans ces moments de tensions budgétaires liés aux financeurs et tout en ayant une vision toujours plus prospective des événements et de son activité, l'Association est aujourd'hui, au travers des différents outils mis en place pour un suivi budgétaire opérationnel efficient, particulièrement attentive à l'évolution des différents postes de charges, en ayant une attention toute particulière sur les postes liés aux ressources humaines.

Dans le cadre de ses financements, l'Association a signé deux CPOM sur l'exercice 2019, l'un en mars 2019 avec la Métropole de Lyon sur la période 2019-2022 et, l'autre, en juin 2019, avec le Conseil départemental du Rhône, pour la période 2019-2021.

### Evolution prévisible de l'Association et évènements post-clôture

Le principal évènement post-clôture repose sur la crise sanitaire du Covid-19.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont toutefois commencé à être affectées par la crise sanitaire du Covid-19. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (fermeture des externats, aides d'Etat, déconfinement progressif...), l'Association n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Dans le cadre du CPOM avec la Métropole de Lyon, le financement de 2 places d'Accueil de jour, 11 places (dont 4 places à coûts constants) de Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et 7 places d'habitat inclusif « hors les murs » (1 place de Foyer d'hébergement et 6 places de Domicile collectif) a été accordé fin 2019 et leur création devrait être effective au cours du second semestre 2020. Les financements supplémentaires de la Métropole de Lyon seront de 253 337 € en année pleine.

Pour l'ARS, des demandes de Crédits non reconductibles (CNR) ont été sollicitées fin 2019 pour l'exercice 2020 pour un montant total de 465 909 € pour renforcer l'accompagnement à l'IME Pierre de Lune et poursuivre le travail engagé autour des situations complexes au FAM La Rose des Sables.

### Activités de l'Association

Le nombre de places financées en établissements ou services sur l'exercice 2019 est de 2 788. Le nombre de personnes physiques accompagnées par l'Adapei 69 est de 2 875. Cet écart de 87 provient du fait qu'une place peut être occupée par plusieurs personnes à temps partiel.

Le nombre de journées réalisées en 2019 est de 616 712, soit 712 de moins qu'en 2018 (617 424).

L'année 2019 a été marquée par la reprise d'un nouvel établissement et l'évolution d'agrément sur deux établissements dans le cadre de la transformation de l'offre pour répondre aux besoins des personnes accompagnées et leur famille :

- ✓ L'Entreprise adaptée Artibois a été reprise par l'Adapei 69 avec un agrément de 15 places ;
- ✓ Le Complexe Santy a évolué avec la transformation des 22 places de Foyer d'hébergement (dont 1 place d'accueil temporaire) et les 10 places de l'Accueil de jour en 22 places de Foyer de vie (dont 1 place d'accueil temporaire) ;
- ✓ L'Accueil de jour de La Roche Batie (Complexe La Gaieté) a évolué avec la création de 8 places dont 1 en accueil temporaire.

# RAPPORT DE GESTION

Evolution des agréments en 2019 :

Etablissement	Section	Agrément initial	Evolution	Nouvel agrément	Date ouverture
Artibois	EA	0	15	15	Janv-2019
Santy	AJ	10	-10	0	Janv-2019
	FDH	56 (dont 3 places d'AT)	-22 (dont 1 place d'AT)	34 (dont 2 places d'AT)	
	FDV	0	+22 (dont 1 place d'AT)	22 (dont 1 place d'AT)	
Gaieté	AJ	8	+8 (dont 1 place d'AT)	16 (dont 1 place d'AT)	Sept- 2019

- **AT** = Accueil Temporaire

## Ressources de l'Association

Le total des ressources pour l'exercice 2019 progresse de 4 147 K€ (+3,3%), passant de 126 230 K€ sur 2018 à 130 377 K€ sur 2019.

Les produits de la tarification liés aux prix de journées (Métropole de Lyon et Département du Rhône) et dotation globale (ARS) représentent 74 % des ressources en 2019, et progressent de 1 143 K€ pour atteindre 96 095 K€ en 2019 (contre 94 951 K€ en 2018).

Le reste des ressources provient des activités commerciales des Esat/EA, de l'aide aux postes et de recettes diverses.

Le chiffre d'affaires lié aux activités commerciales progresse de 1 040 K€, passant de 11 845 K€ sur 2018 à 12 885 K€ sur 2019. Cette progression s'explique essentiellement par l'intégration de l'EA Artibois, en janvier 2019, qui a généré un CA sur l'exercice 2019 de 1 034 K€.

L'aide aux postes, qui est un complément de salaire versé aux travailleurs handicapés des Esat et des EA par l'Etat, a augmenté de 631 K€, passant de 10 246 k€ en 2018 à 10 877 K€ en 2019.

Enfin, l'évolution à la hausse des ressources s'explique par l'attribution de quatre legs sur 2019 pour un montant total de 780 K€ complété par l'effet technique des reprises de provisions pour risques liées aux « jeunes sous amendements Creton » avec un impact positif de +642 K€ sur l'exercice 2019.

## Dépenses de l'Association

Le total des dépenses pour l'exercice 2019 progresse de 3 445 K€ (+2,7%), passant de 127 451 K€ sur 2018 à 130 896 K€ sur 2019.

Les dépenses de personnel constituent le principal poste de dépenses avec 87 397 K€ sur 2019, soit 66,8 % des charges totales sur 2019 avec un poste intérim à 4,4 % des dépenses sur 2019 contre 3,6 % sur 2018.

Le nombre de salariés en effectif mensuel moyen est de 1 824 personnes physiques en 2019, en légère diminution par rapport aux 1 855 de 2018. Le nombre d'Equivalents temps plein (ETP) est de 1 633 en 2019 (contre 1 613 en 2018).

Les achats constituent le second poste avec 10,3 % des dépenses en 2019 (10,4 % en 2018). Ils concernent principalement l'énergie, les fournitures, les sorties et les dépenses liées aux activités.

Le troisième poste le plus important concerne les bâtiments (amortissements, loyers, intérêts d'emprunts, maintenance...) avec 6,4 % du total des dépenses en 2019 (idem en 2018). Les autres postes significatifs sont l'alimentation, 5,4 %, et les transports, 2,8 % (respectivement 5,5 % et 2,8 % en 2018).

Le résultat financier 2019 (+ 75 K€) reste stable par rapport à celui de 2018 (+ 85 K€).

Le résultat exceptionnel ressort à - 207 K€ en 2019 contre + 209 K€ en 2018, avec, pour 2019, l'impact négatif (-185 K€) lié à la mise au rebut de certaines installations conséquence de l'ouverture de l'Espérelle en janvier 2019 et, pour 2018, avec un impact positif (+162 K€) lié à la cession du bâtiment du Génie.

### Bilan actif

L'actif du bilan de l'Association baisse en valeur nette de 740 K€ sur 2019 (118 927 K€ au 31/12/19 contre 119 667 K€ au 31/12/18).

Le parc immobilisé s'établit, en valeur nette et inclus « immobilisations en cours », à 67 346 K€ au 31/12/19 pour 66 594 K€ au 31/12/18, avec les évolutions suivantes :

- ✓ Mise en service de l'IME L'Espérelle pour un montant brut de 6 302 K€, rénovation de la chaufferie de la Gaieté pour 580 K€, extension du Foyer L'Etape pour 248 K€ ainsi que de l'IMPro Les Primevères pour 636 K€, rénovation de l'IME L'Oiseau Blanc pour 102 K€, et réalisation des travaux « Légionnelle » pour 88 K€.
- ✓ Diminution du poste « Immobilisations corporelles en-cours » de 5 720 K€, expliquée essentiellement par la mise en service de l'IME L'Espérelle qui représentait 5 479 K€ d'immobilisations en cours au 31/12/18. Cette forte baisse a été partiellement compensée par les travaux lancés pour les établissements du Complexe L'Orée des Balmes et Bellevue pour respectivement 380 K€ et 207 K€.
- ✓ Augmentation du poste « immobilisations incorporelles en cours », en lien avec le lancement de la mise en place de l'ERP Esat, le poste passant de 41 K€ au 31/12/18 à 74 K€ au 31/12/19.
- ✓ Sorties, pour un montant brut total de 2 962 K€, composées de « Mises au rebut » pour un montant brut de 2 710 K€ (200 K€ en valeur nette) et de « Cessions » pour un montant brut de 252 K€ (24 K€ en valeur nette).
- ✓ La diminution du poste « Créances clients et comptes rattachés » de 1 074 K€ (6 636 K€ au 31/12/19 contre 7 710 K€ au 31/12/18) s'explique principalement par un travail de relance et de récupération d'encours « financeurs » auprès de différents départements limitrophes.
- ✓ La baisse du poste « autres créances » de 842 K€ (3 691 K€ au 31/12/19 contre 4 533 K€ au 31/12/18) s'explique en partie par la disparition du crédit d'impôt de taxe sur les salaires (CITS - 1,372 K€), une remontée des aides aux postes à recevoir (311 K€), ainsi que les prises en charge de la formation (75 K€).

Concernant la trésorerie, le poste « Valeurs mobilières de placement » a progressé de 814 K€ sur l'exercice 2019 (28 012 K€ au 31/12/19 contre 27 198 K€ au 31/12/18) alors que dans le même temps les « Disponibilités » régressaient de 375 K€ (10 788 K€ au 31/12/19 contre 11 163 K€ au 31/12/18). La baisse de ce poste s'explique essentiellement par la mise en place de nouveaux produits de placements (+ 600 K€). A noter que l'Association a continué à avoir recours à l'autofinancement sur

certaines acquisitions d'immobilisations qui a été compensé en 2019 par des encaissements d'arriérés de créances de départements limitrophes 2018 (400 K€).

### Bilan passif

Le passif du bilan de l'Association baisse en valeur nette de 740 K€ sur 2019 (118 927 K€ au 31/12/19 contre 119 667 K€ au 31/12/18).

La diminution des « fonds propres » de 496 K€ (70 353 K€ au 31/12/19 contre 70 849 K€ au 31/12/18) s'explique essentiellement par l'intégration du résultat comptable 2018 déficitaire de -519 K€.

Le poste « provisions pour risques » reste stable (4 294 K€ au 31/12/19 contre 4 284 K€ au 31/12/18) avec une stabilité des provisions sur les recettes liées aux jeunes maintenus au titre de l'amendement Creton (-12 K€, 1 778 K€ au 31/12/19 contre 1 790 K€ au 31/12/18) à rendre potentiellement à l'ARS, une hausse de la provision pour départ à la retraite (+100 K€, 2 086 K€ au 31/12/19 contre 1 986 K€ au 31/12/18) et une baisse de la provision pour litiges (-79 K€, 428 K€ au 31/12/19 contre 507 K€ au 31/12/18).

Le poste « provisions pour charges » diminue de 13 K€ sur l'exercice 2019 (288 K€ au 31/12/19 contre 301 K€ au 31/12/18). Il intègre une provision pour faire face au développement des outils informatiques pour un montant de 263 K€ au 31/12/19.

Le poste « fonds dédiés » a progressé sur l'exercice (+495 K€) passant de 5 240 K€ au 31/12/18 à 5 735 K€ au 31/12/19. La progression des fonds dédiés s'explique sur 2019 essentiellement par l'octroi de plusieurs legs pour un montant global de 780 K€.

Le poste « emprunts » a progressé sur l'exercice (+494 K€), passant de 16 664 K€ au 31/12/18 à 17 158 K€ au 31/12/19. Cette progression s'explique par un nouvel emprunt souscrit dans le cadre de du financement du CAMPS Saint-Priest (1447 K€). A noter que la renégociation de ce poste, menée sur 2017, a continué à produire ses effets positifs en termes de charges financières.

Le poste « dettes fournisseurs d'exploitation » reste stable (5 722 K€ au 31/12/19 pour 5 645 K€ au 31/12/18) alors que le poste « dettes fournisseurs d'immobilisation » se réduit de 1 006 K€ (444 K€ au 31/12/19 pour 1 450 K€ au 31/12/18, soit -69 %). La variation de ce poste s'explique par des chantiers en cours au 31/12/18 avec un décalage de règlement sur le début d'exercice 2019.

Les « dettes fiscales et sociales » restent stables, passant de 12 761 K€ au 31/12/18 à 12 982 K€ au 31/12/19.

Les « Autres dettes » diminuent de 563 K€ (soit -23 %, passant de 2 425 K€ au 31/12/18 à 1 863 K€ au 31/12/19) du fait de la régression des en-cours APL.

### ▲ Affectations proposées par le Conseil d'administration pour les résultats 2018 propres à l'Association

#### Au niveau des résultats associatifs :

- **Affectation du résultat de la gestion associative**, excédentaire de **1 232 €** (dont des excédents de **14 886 €** pour la vie associative, de **-15 707 €** pour le Bulletin et de **2 053 €** pour la Passerelle du Sourire (Meyzieu), le Conseil d'Administration propose d'affecter **-13 654 €** en « reports à nouveau » et **14 886 €** en « réserve de compensation » ;
- **Affectation des résultats de la gestion commerciale (Esat)**, excédentaires de **1 456 351 €**, le Conseil d'administration propose de les affecter en « réserve d'investissement » (pour des travaux

d'aménagement, reconstruction des bâtiments, ateliers, machines...) et en « mesures d'exploitation » pour les dépenses liées au développement d'OSEAT, le réseau commercial des Esat de l'Association, et des projets d'amélioration des conditions d'accueil des personnes accompagnées par l'Association ;

- **Affectation des résultats de la gestion commerciale (EA)**, déficitaires de **-68 874 €**, le Conseil d'administration propose d'affecter les résultats en « report à nouveau » pour les résultats des EA Thizy et Papyrus (**-90 091 K€**) et en « réserve de compensation » pour le résultat de l'EA Artibois (**+21 218 K€**).

**Au niveau des résultats sous contrôle financeurs, les propositions d'affectations sont les suivantes sous réserve de validation par les autorités de tarification (intégration des résultats liés des établissements co-financés FAM sur la Métropole de Lyon et le Conseil départemental du Rhône) :**

- **Affectation du résultat lié au CPOM ARS Siège**, excédentaire de **1 611 €**, le Conseil d'administration propose de l'affecter à la « réserve de compensation » ;
- **Affectation des résultats des établissements sous CPOM ARS**, déficitaires de **-553 417 €**, le Conseil d'administration propose de les affecter en diminution de la « réserve de compensation » pour un montant de **553 417 €**, dans l'attente de la validation par l'ARS ;
- **Affectation des résultats des établissements sous CPOM Métropole de Lyon**, excédentaires de **+1 312 580 €** (avant les refus éventuels de provisions) le Conseil d'administration propose de disposer de la part affectable, soit **+214 664 €**, en « mesure d'exploitation » et/ou « d'investissements », dans l'attente de la validation par la Métropole de Lyon ;
- **Affectation des résultats des établissements sous accord partenarial avec le Conseil départemental du Rhône**, déficitaires de **-47 586 €**, le Conseil d'administration propose d'affecter la part affectable, soit **-47 586 €**, en diminution de la « réserve de compensation », dans l'attente de la validation par le Conseil départemental du Rhône.

## Compte de résultat – Charges

CHARGES	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)</b>		
Achats de marchandises	110 406	166 262
Variation de stock	7 898	5 349
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 224 102	2 804 460
Variation de stock	-17 234	116 185
Autres achats et charges externes (*)	35 917 683	34 081 004
Impôts, taxes et versements assimilés	5 724 000	4 401 552
Salaires et traitements	55 203 569	54 260 791
Charges sociales	20 862 677	23 309 853
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 334 622	4 015 403
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	304 733	507 655
Dotations aux provisions	2 135 157	1 611 216
Autres Charges	531 559	496 790
<b>TOTAL I</b>	<b>128 339 173</b>	<b>125 776 520</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>		
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	318 023	300 051
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>318 023</b>	<b>300 051</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	214 750	133 584
Sur opérations en capital	240 856	208 282
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	515 050	509 885
<b>TOTAL IV</b>	<b>970 656</b>	<b>851 752</b>
<b>Impôts sur les sociétés (V)</b>		
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)</b>	<b>1 268 716</b>	<b>523 162</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>130 896 568</b>	<b>127 451 485</b>
Solde créditeur = excédent		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>130 896 568</b>	<b>127 451 485</b>

## Compte de résultat – Produits

PRODUITS	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)</b>		
Ventes de marchandises	2 823 156	2 807 394
Production vendue (biens et services)	12 884 758	11 845 036
Dotations et Produits de tarification	96 094 794	94 951 301
Production stockée	14 387	3 722
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	158 270	163 822
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	2 525 264	1 804 304
Cotisations	86 388	89 064
Autres produits (hors cotisations)	13 988 084	12 695 229
<b>TOTAL I</b>	<b>128 575 101</b>	<b>124 359 872</b>
<b>Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>	<b>5 289</b>	<b>15 869</b>
<b>Produits financiers</b>		
De participation	94 963	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	298 150	386 006
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	173	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>393 286</b>	<b>386 006</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	134 875	72 907
Sur opérations en capital	52 667	520 841
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	576 723	466 843
<b>TOTAL IV</b>	<b>764 265</b>	<b>1 060 590</b>
<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)</b>	<b>639 129</b>	<b>408 007</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)</b>	<b>130 377 071</b>	<b>126 230 344</b>
Solde débiteur = déficit	519 497	1 221 141
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>130 896 568</b>	<b>127 451 485</b>

## ■ Bilan Actif

ACTIF	Brut 2019	Amortissement 2019	Net 2019	Net 2018
<b>Actifs immobilisés</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 059 598</b>	<b>733 784</b>	<b>325 813</b>	<b>248 266</b>
Frais d'établissement	728 657	704 394	24 263	
Frais de recherches et de développement				
Conces, brevets, licences, marques, procédés, logiciel	50 437	29 390	21 047	4 945
Fonds commercial	5 000		5 000	
Autres	202 009		202 009	202 009
Immobilisations incorporelles en cours	73 495		73 495	41 312
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>120 651 051</b>	<b>53 630 731</b>	<b>67 020 320</b>	<b>66 345 691</b>
Terrains	5 823 585		5 823 585	5 794 861
Constructions	87 586 159	33 594 134	53 992 025	47 350 854
Installations techniques, matériel et outillage industriel	17 772 061	13 670 672	4 101 388	4 270 478
Autres	8 480 983	6 365 925	2 115 058	2 220 850
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	988 264		988 264	6 708 648
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 896 737</b>	<b>0</b>	<b>1 896 737</b>	<b>1 878 107</b>
Participations	1 636 569		1 636 569	1 632 578
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	204 336		204 336	204 336
Prêts	2 595		2 595	2 595
Autres	53 238		53 238	38 598
<b>TOTAL I</b>	<b>123 607 386</b>	<b>54 364 516</b>	<b>69 242 870</b>	<b>68 472 063</b>
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en cours</b>	<b>242 831</b>	<b>0</b>	<b>242 831</b>	<b>220 228</b>
Matières premières et autres approvisionnements	169 489		169 489	152 255
En-cours de production (biens et services)	2 829		2 829	2 829
Produits intermédiaires et finis	61 934		61 934	47 547
Marchandises	3 098		3 098	10 995
Avances et acomptes sur commandes	5 482		5 482	6 601
<b>Créances</b>	<b>10 878 869</b>	<b>551 949</b>	<b>10 326 920</b>	<b>12 242 930</b>
créances clients et comptes rattachés	7 187 683	551 949	6 635 733	7 709 786
Autres	3 691 187		3 691 187	4 533 145
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>39 114 464</b>	<b>0</b>	<b>39 114 464</b>	<b>38 731 855</b>
Valeurs mobilières de placement	28 012 637		28 012 637	27 198 648
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	10 787 573		10 787 573	11 162 631
Charges constatées d'avance	314 253		314 253	370 576
<b>TOTAL II</b>	<b>50 236 164</b>	<b>551 949</b>	<b>49 684 215</b>	<b>51 195 013</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>173 843 550</b>	<b>54 916 465</b>	<b>118 927 085</b>	<b>119 667 076</b>

## ▲ Bilan Passif

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Fonds associatifs</b>		
<b>Fonds propres</b>	<b>53 737 782</b>	<b>52 703 830</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 064 561	6 064 561
Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	52 569 128	52 320 550
Report à nouveau	-4 376 409	-4 460 140
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-519 497	-1 221 141
<b>Autres fonds associatifs</b>	<b>16 615 298</b>	<b>18 145 441</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports	2 352 439	2 352 439
Legs et donations	502 806	488 515
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	5 094 496	6 647 945
Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 280 454	1 332 849
Provisions réglementées	7 385 104	7 323 692
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>TOTAL I</b>	<b>70 353 080</b>	<b>70 849 271</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	4 293 704	4 283 933
Provisions pour charges	288 749	301 127
<b>TOTAL II</b>	<b>4 582 453</b>	<b>4 585 060</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement	2 905 969	3 223 138
Sur autres ressources	2 828 968	2 017 213
<b>TOTAL III</b>	<b>5 734 937</b>	<b>5 240 350</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	17 157 897	16 663 682
Emprunts et dettes financières divers	47 498	46 990
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	315	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 721 624	5 644 552
Dettes fiscales et sociales	12 981 911	12 761 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	443 680	1 449 831
Autres dettes	1 863 017	2 425 844
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	40 673	
<b>TOTAL IV</b>	<b>38 256 615</b>	<b>38 992 394</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>118 927 085</b>	<b>119 667 076</b>

## Des rencontres et des animations tout au long de l'année

L'année 2019 a été jalonnée de temps forts et de rencontres, utiles et conviviaux, pour répondre aux attentes des adhérents, familles, personnes en situation de handicap et professionnels en matière d'échanges et d'information. Autant d'actions permettant également de sensibiliser les partenaires et représentants institutionnels aux droits des personnes que nous accompagnons.

### 9 janvier – Séminaire habitat inclusif (CAMSP de Saint-Priest)

Une journée de réflexion sur l'habitat inclusif a rassemblé de nombreux participants (professionnels, familles et personnes accompagnées).

### 13 janvier – Entre Parent(hèse)s (MJC Monplaisir – Lyon 8)

Temps de rencontre entre parents concernés par le handicap.

### 27 janvier – Ciné-ma différence « Minuscule 2 » (cinéma Les Alizés, Bron)

### 11 février – Entre Parent(hèse)s (MJC Monplaisir – Lyon 8)

### 3 mars – Ciné-ma différence « Le cochon, le renard et le moulin » (cinéma Les Alizés, Bron)

### 4 et 5 mars – Grand débat national – Réunions organisées par l'Adapei 69 (Espace Sarrazin, Lyon 8 et Foyer Jodard, Thizy-les-Bourgs)

Réunions avec les personnes handicapées, leurs familles et les professionnels pour alimenter la contribution de l'Adapei 69

### 7 mars – Journée de formation et d'information « Diagnostic et évaluation : mieux accompagner tout au long de la vie » (Salle Ellipse, Sainte Foy les Lyon)

Journée de formation / information pour les familles et professionnels.

### 9 mars – Rencontre parents et fratries de l'Adapei 69 (IME l'Espérance, Caluire)

### 9 au 22 mars – Jeux mondiaux Special Olympics (Abu Dabi, Emirats Arabes Unis)

Les joueurs de baskets de l'Adapei 69 ont participé aux Jeux mondiaux Special Olympics, une compétition internationale pour les personnes en situation de handicap mental.

### 11 mars – Entre Parent(hèse)s (MJC Monplaisir – Lyon 8)

### 12 mars – Assemblée Générale d'Alova Association de loisirs adaptés (Siège social, Lyon 3)

### 14 mars – Inauguration de l'Accueil de jour de Parilly (Vénissieux)

**23 mars – Les Matinales de l'Adapei 69 (Résidence Plurielle, Tassin-la-Demi-Lune)**

Matinée d'échanges et de découverte de l'Adapei 69 pour les nouvelles familles

**23 mars – Assemblée générale de l'AHML (Esat La Goutte d'Or, Meys)**

Association sur le secteur des Monts du Lyonnais, affiliée à l'Adapei 69

**4 avril – Elections des CVS au sein de tous les établissements de l'Adapei 69**

**6 avril – Ciné-Ma Différence « Dumbo » (cinéma Les Alizés, Bron)**

**8 avril – Entre Parent(hèse)s (MJC Monplaisir – Lyon 8)**

**14 avril – Bal costumé de l'Adapei 69 (Espace Mosaïque, Saint Priest)**

Organisé par les bénévoles de la Commission Animations festives

**19 avril – Spectacle Les DEKALES KTAM (Salle Bourbon Amplepuis)**

**30 avril – Jazz Day, spectacle du groupe YumiDuo (Espace Sarrazin, Lyon 8)**

**4 mai – Assemblée générale AGIHB (Amplepuis)**

Association sur le secteur du Haut Beaujolais, affiliée à l'Adapei 69

**13 mai – Entre Parent(hèse)s (MJC Monplaisir – Lyon 8)**

**16 mai – Journée « Duoday »**

Action de sensibilisation entre personnes en situation de handicap et salariés volontaires d'entreprises, associations, collectivités pour partager une journée en duo à la découverte d'un métier.

**18 mai – Ciné-Ma Différence « Raoul Taburin » (cinéma Les Alizés, Bron)**

**23 au 25 mai – 59<sup>e</sup> Congrès de l'Unapei (Cité Internationale, Lyon 6)**

Le Congrès de l'Unapei a réuni près de 2200 personnes : professionnels, familles et personnes accompagnées.

**6 et 7 juin – Salon Handica (Eurexpo, Chassieu)**

Lors de ce salon, l'Adapei 69 tenait un stand d'information

**15 juin – Assemblée générale Adapei 69 (Salle Jean Carmet, Mornant)**

Près de 200 personnes étaient réunies pour faire le bilan de la 70<sup>ème</sup> année de l'Adapei 69.

**16 juin – Ciné-Ma Différence « Les Aristochats » (cinéma Les Alizés, Bron)**

**17 juin – Entre Parent(hèse)s (MJC Monplaisir – Lyon 8)**

**18 juin – Trophées Lumières (Université Lumière, Lyon 7)**

L'Espace CoLab – Coworking et Living Lab a reçu le prix coup de cœur du jury dans le cadre des Trophées Lumière de l'Entreprise inclusive

**6 juillet – Ciné-Ma Différence « Toy Story 4 » (cinéma Les Alizés, Bron)**

## CALENDRIER ASSOCIATIF 2019

---

### **21 septembre – Matinée d'échanges Alova (Accueil de jour Parilly, Venissieux)**

Une matinée pour faire connaître l'association de loisirs Alova

### **21 septembre – Ciné-Ma Différence « Le Roi lion » (cinéma Les Alizés, Bron)**

### **6 octobre – 28<sup>e</sup> Marche Soleil (Soucieu-en-Jarrest)**

La dynamique Association Soleil organisait sa traditionnelle marche, au profit des résidents de la MAS Soleil de Soucieu-en-Jarrest.

### **7 au 11 octobre – Opération Brioches**

Opération nationale pour sensibiliser au handicap mental avec la participation de 120 bénévoles sur 28 points de ventes.

### **21 octobre – Entre Parent(hèse)s (MJC Monplaisir – Lyon 8)**

### **26 octobre – Soirée Choucroute (Gymnase Genetières, Tassin-la-Demi-Lune)**

Organisée par la Commission Animations festives

### **19 octobre – Ciné-Ma Différence « La fameuse invasion des ours en Sicile » (cinéma Les Alizés, Bron)**

### **6 novembre – Réunions d'information sur le Dossier unique informatisé de la personne accompagnée (Siège social, Lyon 3)**

Présentation du Dossier unique informatisé aux familles

### **22 novembre – Journée d'accueil des nouveaux travailleurs d'Esat (siège social, Lyon 3)**

### **24 novembre – Ciné-Ma Différence « La Reine des neiges 2 » (cinéma Les Alizés, Bron)**

### **Décembre – Campagne de Noël / Catalogue de Noël 2019**

### **16 décembre – Entre Parent(hèse)s (MJC Monplaisir – Lyon 8)**

### **Merci à tous les bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réalisation de nos actions**

---

*Une pensée spéciale pour Etienne BICKERT, Jean-Claude BOUTEILLE, Monique CORBIERE, Marcelle VIALLO, qui nous ont quittés en 2019/2020.*

#### **Aux membres du Conseil d'administration**

Philippe ALAYSE, Michel ALLEX, Valérie BERARD, Aline BERNADAC, Jean-Claude DECOURT, Xavier DEMONET, André DOTTE, Rogelio DUPONT, Rafaële DUCHAMP Martine GAILLET-BRISEUX, Jean-Luc GAMBIEZ, Jean-Louis HELARY, Marie-Laurence MADIGNIER, Catherine MOREY, Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET, Catherine PICARD, Laurence REGARD, Jean-Claude RIVARD, Pascal TAVERNIER, Jean-Luc ZACHARIE.

#### **Aux représentants des associations affiliées au Conseil d'administration**

Yvette CŒUR (AHML), Michel VERDIER (AGIHB)

#### **Aux représentants des associations partenaires au Conseil d'administration**

Annie-Laure GILLET (Trisomie 21 GEIST Rhône), Nicole CLAVAUD (Association Autisme 69), Antoine DE GABORY (ATMP), Dominique VILA (Association SOLEIL)

#### **Aux bénévoles de l'Action associative**

Maurice ACARY, Brigitte ALESSI, Rose ALCAZAR, Jacqueline ANTHOUARD, Yvonne ANTOLINOS, Isabelle ARINI, Gilles et Aleth ARNAUD-CALLE, Joëlle et Patrick AUBERT, Laurence AUTEUIL, Sara AYARI, Max B'TIT, Alix BADEA, Claire BALDO, Sandrine BEC, Marie-Pierre BELLEMIN-NOEL, Mohamed BENAZIZA, Rabah BENKHETACHE, Claude BERARD BERGERY, Marc BERNOUX, Colette BERTHAUD, Alexandre BIALIC, Adrien BLACHE, Patrick BLIAULT, Catherine BONET, Sandrine BONNETAT, Gabriel et Catherine BOUCAUD, Colette BOURGEAY, Brigitte BOURGEOIS, Lydia et Sarah BOUSSEKSOU, Hélène et Jean BOUTEILLE, Rodolphe BOVE, Michel BRIFFARD, Jacqueline BROSSETTE, Hélène BUFFARD, Josette et Bruno BUTAUD, Maguy BUTILLON, Francisco BUXASSA, Christine CAILMAIL, Chantal CALVARIO, Michèle CAMBET PETIT JEAN, Luigi CARDILLO, Lucie CARNELOS, Géna CASU, Fernando CATARINO, Sandrine CATARINO, Juliette CATEL, Bernard CHAMBOST, Marie-Louise CHANEL, Marie-Claude CHAPPUIS, Martine CHATELAIN, Bernadette CHEBEL, Annyvonne et Louis CHENAVAZ, Nelly CHEVALLIER, Melissa CHIBANI, Chantal CLERC, André COMBE, Brigitte CONFORT, Patricia CONTINO, Annie COSTANTINI, Chantal CURTIL, Dominique DE BONIS, Armelle DE LA BARRE, Antoine DENEUFBOURG, Daniel DERBEY, Victorine DESBENOIT, Jean-Luc DARPIN, Sylvie DAUPHIN, Patricia DAVID, Bernard DEJEAN, Martine DESIGAUX, Martine DROUET, Guy DUBIE, Isaline DUC, Charlotte DUCLAUX, Krystel DUMAS, Didier DUMONTIEL, Christiane DUPERREY, Christel DUPONT, Damien DUPONT, Frédéric DUPONT, Ludovic DUPONT, Nathalie et Thierry DUPONT, Stéphanie DUPONT, Marie-Antoinette DUPRAZ, Madeleine DUSSART, Delphine EMERY, Hélène ESMIEUX, Marie-Claude ETALLAZ, Cécilia FAYN, Jeanine FELIX, Touria FERCHAKHI-ZERIOUH, Yvette FERRIER, Véronique FONTARNOU, Sandrine FLACHERON, Cécilia FAYN, Christine FRASILE, Mallory FROMENT, Andrée et Gérard GAL, Véronique et Patrice GALLIEN, Maguy GAMONET, Maguy et Robert GARIN, Isabelle GERBER, Dominique GERBES, Françoise GIGNON, Jean GLEREAN, David GRANGANY, Jeannine GILARDONE, Liliane et Serge GIRAUD, Frédéric GOMEZ, Blandine GOTTELAND, Fatima GOUTALIER, Jacques GUILBERT, Isabelle GILLET, Ludovic GUERREIRO, Corine GUILLEMET, Colette GUILLAUD, Bruno GUINAND, Renée HASQUENOPH, Saskia HELARY, Nicole et Roger HOCH, Paul HOLDNER, Elisabeth HUPAYS, Marie HUPPE, Florence JAVAL, Marie-Rose JARA, Mehdi KACHI, Mourad KHERACHI, Isabelle et Pierre LA BATIE, Bernadette LADOUS, Daniel LAFORET, Marie-Claude LAMARLE, Marie-Hélène LAPPE, Danièle LARGE, Daniel LATRECHE, Denise LAUDY, Annie LAURENT, Christine VENET-LETREN, Danièle et Bruno LE MAIRE, Laurent LESIEUR, Annick LIVET, Patrice LOPEZ, Marylise

## REMERCIEMENTS

---

LUSSON, Claudine et Jean-Jacques LUSTIG, Arnaud MAGOUTIER, Nathalie MAILLET-BENYAHA, Frédérique MAIRE, Leïla MAKRI, Ghislaine MANGEOT, Simone MARSELLI, Ginette et Aimé MARQUET, Marie-Claire MARTELET, Josette MARTINEZ, Claude MAUCUIT, Jacques et Renée MERIAUX, Marie-Claude MEZZAPELLE, Charlotte MICHAUD, Odile MIGNOT, Guy MOLLARET, Danièle MOLLIERE, Guy MORIN, Stéphane MOULIN, Madeleine NARDONE, Sophie NICOLLE, Delphine NAVARRO, Guy ONGARO, Jean-Paul OUDIN, Claude PACAUD, Catherine PELLECUER, Monique et Marius PERRETON, Dominique PAILLARDET, Henri PAIRE, Laurence PERMEZEL, Catherine PERONNET, Marie PESTRE, Dominique PICAL, Nathalie PICAUD, Michel PIZOT, Michèle PLANTADE, Marie-Claire PONCET, Laetitia et Gilles PONS, Marie-Hélène PORCELLI, Annick et Jacques PRIVAT, Chantal RAVICHON, Pierre-Yves RAT, Gilles et Isabelle RECH, Marie-Hélène et Gilles REVOL, Jean-Marc RIBOT, Elizabeth RIVARD, Odette RIVOIRE, Marie-Claude ROBERT, Olivier RODRIGUEZ, Miadja ROJEO, Isabelle ROS, Fernanda et Patrick ROUSSEAU, Daniel ROUX, Jean RUBIO, Jean-François RUIZ, Pierrette SADRY, Solange SAGNARD, Marie-Laure et Michel SAINT MARTIN, Gisèle SALVAIRE, Catherine SAVIOUX, Marine & Myriam SEPREZ, Pascaline SICHERE, Magdeleine SEVEZ, Nicolas SCHMITH, Patricia et Martine TARADOUX-NAFTI, Nadine, Oxana et Thierry TARDY, Cécile TAVERNIER, Moulkheir TERIR, Benoît et Hélène TESSE, Elisabeth THE, Cécile THENAZ, Chantal THIBAUD, Josiane THIEBAUD, Madeleine, Rachelle et Romane TISSOT, Anne-Marie THEVENON, Marie-Jo et Antoine THILLET, Tetiani TOUNTOUNJI, Sylviane TOURRE, Christian TOURNIER, Maïlys TRAPADOUX, Manuel TRIAS, Sébastien TRINQUET, Katrin URBAN, Suzanne VALENTIN, Sylviane et Nicole VALLET, Charlotte VAYSSIERE, Céline VERMARE, Marie VIDAL, Cassandra VIDEIRA, Estelle et Pedro VIDEIRA, Daniel VIGOUREUX, Carole VINCENT, Sophie et René VOITURIN, Kelly WINDEI, Marie-Claude et Gérard WOLF, Evelyne ZAKOIAN.

### **Merci également aux partenaires qui ont soutenu notre action en 2019**

CAF (Caisse d'allocations familiales) du Rhône, BNP Paribas, Fondation Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, Fondation Eiffage, Etablissement Milioni, Groupe Paris Lyon, OPAC du Rhône, Rotary Club de Lyon Porte de l'Ain, Whiterock et les Municipalités d'Aveize, Brignais, Brindas, Cailloux-sur-Fontaine, Caluire-et-Cuire, Chaponnay, Charbonnières-les-Bains, Charly, Chassieu, Chatillon d'Azergues, Collonges au Mont d'Or, Communay, Corbas, Décines, Ecully, Fleurie en Beaujolais, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genas, Genay, Jons, Lamure-sur-Azergues, Lyon, Marcy d'Azergues, Marennes, Meyzieu, Mions, Miribel, Deux-Grosnes/Monsols, Montagny, Oullins, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Rillieux-la-Pape, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint-Genis-Laval, Saint-Igny-de-Vers, Saint Just d'Avray, Saint-Laurent de Chamousset, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Marcel l'Eclairé, Saint Pierre de Chandieu, Saint-Priest, Sainte-Colombe, Sainte Foy-lès-Lyon, Sathonay-Camp, Solaize, Soucieux-les-Mines, Tarare, Tassin la-Demi-Lune, Thizy-les-Bourg, Vaugneray, Vénissieux, Villefranche-sur-Saône, Villechenève, Villeurbanne, Vourles.

### **Aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs**

### **Aux nombreuses entreprises qui nous font confiance en nous versant chaque année leur taxe d'apprentissage**

### **Et aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations**

ARS Rhône-Alpes (Agence régionale de santé), Conseil départemental du Rhône, Métropole de Lyon, DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Rhône, AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).



**Adapei 69**  
MÉTROPOLITE DE LYON ET RHÔNE

75 cours Albert Thomas  
69447 LYON CEDEX 03  
T. 04 72 76 08 88 | [www.adapei69.fr](http://www.adapei69.fr)

Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales